N° 203
Septembre 2017
4,50 euros

# LAND un Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

## Elsass-Baden : Fortsetzung

- Les transformations du Rhin
- La coopération dans le Rhin supérieur
- Die Wirtschaft am Oberrhein
- Badische Befindlichkeit im Südweststaat
- Religion: franchir les frontières

## L'Alsace à la reconquête
d'une autonomie institutionnelle

Vom Maler-Poeten
**Camille Claus**

**Pour un vrai**
Office de la langue d'Alsace

Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle ▪ René Schickele-Gesellschaft

ÉDITORIAL

# Actualité de la *Heimat*

Nos voisins badois ont organisé cet été les « *Heimattage Baden-Würtemberg* », une rencontre traditionnelle depuis le début du XXe siècle. Il y a été question des liens entre Baden et Alsace et nous y avons apporté notre contribution.

Le thème « *Heimat* », terme intraduisible en français, parait un peu suranné. Nos voisins badois ont su lui donner une modernité en l'interrogeant de manière critique et en lui donnant de nouvelles dimensions : « *Heimat suchen* », « *Heimat finden* », « *Heimat bauen* », « *Heimat zerstören* », « *Heimat inszenieren und instrumentalisieren* ». C'est le pluriel « *Heimaten* » qui a été utilisé pour montrer la diversité de la perception de ce qui est plus un sentiment de communauté qu'un lieu. La *Heimat*, définit la situation où l'on comprend son environnement et où l'on est compris par lui. La *Heimat* se manifeste essentiellement quand elle est perdue « *Heimweh* » !

En Alsace, nous sommes des spécialistes de cette perte : la *Heimat* nous l'avons perdue de bien des façons, au point de ne plus nous sentir « *d'Heim* » chez nous : la dégradation de notre langue, la déformation de notre histoire, la délégitimation de notre identité, la folklorisation de notre culture, la déperdition de nos institutions et de notre législation propres.

C'est pourquoi la *Heimat* est à reconstruire, non pas contre ceux qui l'ont perdue tout comme nous, mais avec eux. Faisons de la *Heimat* non pas une vague nostalgie romantique, mais un concept politique au sens fort, à l'image de nos pères qui en 1926 ont revendiqué leur *Heimatsrechte* : les droits propres à la communauté que nous constituons, le droit à une organisation régionale qui nous permet de mettre en valeur ce qui unit les habitants de l'Alsace : la langue, l'organisation sociale, les traditions culturelles, le statut religieux, la gestion autonome des services publics, l'histoire commune.

La traduction moderne des *Heimatsrechte*, c'est le respect des droits culturels.

*„In meiner Heimat / Haemet leben nur Menschen, nur Nachbarn, zu denen man du sagen kann. Politik also nicht als Machtdenken verstanden, sondern als Befreiung und Mündigkeit. Und Haemet/Heimat als Konvivialität"*

(André Weckmann)

**JEAN-MARIE WOEHRLING**

SOMMAIRE


Éditorial **p. 2**

L'alsace à la reconquête d'une autonomie institutionnelle **p. 3-4**

Pour un vrai Office de la langue d'Alsace **p. 5**

L'école ABCM-Zweisprachigkeit de Kappel-Grafenhausen Un exemple de coopération éducative transfrontalière **p. 6**

28 octobre 2017 : colloque Joseph Rossé **p. 7**

Christelle Baldeck: Elsass Frei **p. 7**

**Dossier**
**ELSASS BADEN : FORTZETZUNG**

- Introduction **p. 8**
- Les transformations du Rhin **p. 8-9**
- La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur Elsass und Baden auf dem Internet **p. 10-11**
- L'eurodistrict PAMINA **p. 12-13**
- Die Wirtschaft am Oberrhein **p. 13-15**
- L'entreprise rhénane, un facteur commun à l'Alsace et au Bade **p. 16-17**
- L'allemand interdit dans les relations commerciales en Alsace **p. 17**
- Le Rhin trait d'union des relations œcuméniques universitaires Franchir les frontières **p. 18-19**
- Philippe Jacob Spener : le piétisme et l'Alsace **p. 20**
- Paracelse en alémanique **p. 21**
- Badische Heimat, Zeitschrift für Landes- und Volkskunde, Natur- Umwelt- und Denkmalschut **p. 22**
- Badische Befindlichkeiten im Südweststaat **p. 23-24**

Vom Maler-Poeten, Camille Claus **p. 25-26**

Dichter vun gescht un hit : Heide Jahnke **p. 27**

Nouvelles parutions **p. 28**



**Les Cahiers du bilinguisme**

LAND un Sproch

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg
**Tél. : 03 88 36 48 30**
www.**culture-bilinguisme.eu**
www.**centre-culturel-alsacien.eu**
email : **elsassbi@gmail.com**

Revue trimestrielle éditée par l'association
**Culture et Bilinguisme d'Alsace**
**et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft**
**Directeur de la publication** : Jean-Marie Woehrling

**Ont participé à ce numéro :**
Bernard Buckenmeyer, Norbert Euba, Marc Feix, Emma Guntz, Patrice Harster, Heinrich Hauss, Jean-Paul Sorg, Paul-Ludwig Weinacht, Jean-Marie Woehrling,

Maquette - Mise en page : D. Lutz
N° commission paritaire : **1018 G 79901 • ISSN 0045-3773**
Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales



Tous droits de reproduction réservés



**Print Europe** Mundolsheim - Dépôt légal : **SEPTEMBRE 2017**

# L'Alsace à la reconquête d'une autonomie institutionnelle

*Il faut que l'Alsace dispose à nouveau d'un cadre institutionnel propre. Cette nécessité n'est plus guère contestée. Ce qui fait débat, ce sont les caractéristiques de cette future collectivité territoriale alsacienne et comment y arriver. La journée de débat organisée par Initiative Citoyenne Alsace sur ce sujet a été un franc succès et a montré le degré élevé de sensibilisation des élus et du public sur ce sujet. Les débats ont aussi montré les écueils possibles pour avancer dans la concrétisation de cet objectif.*

## Les écueils

Il ne faut pas se tromper d'objectif : il ne s'agit pas de créer n'importe quelle collectivité territoriale, par exemple d'une fusion des deux départements du Rhin, juste pour qu'elle s'appelle « Alsace ». Il ne serait pas non plus satisfaisant de simplement reconstituer la vieille Région Alsace avec les mêmes insuffisances qu'autrefois. Ces solutions « minimalistes » sont promues par certains qui trouvent que ce serait déjà beaucoup et estiment qu'il ne faut pas être trop ambitieux. Il faut aller de l'avant et pour cela répondre à la question « Une collectivité Alsace : pour quoi faire ? ». La situation de rupture dans laquelle nous nous trouvons nous donne la chance de définir un projet alsacien : il ne faut pas rater cette opportunité. Ce projet doit être non seulement de restaurer l'identité de l'Alsace, mais d'aller vers plus de démocratie locale, plus de préservation de l'espace alsacien, plus de dynamisme économique, davantage de maitrise des instruments de formation et de communication.

Il y a aussi ceux qui voudraient bien tergiverser et renvoyer à plus tard : attendons 2021 quand le mandat des élus de la région Grand Est sera arrivé à son terme. Attendons que le Gouvernement ait traité ses priorités. Attendons la bonne fenêtre de tir. Attendons d'être tous d'accord. Regardons ce qu'on peut faire dans le cadre existant. On perçoit ces manœuvres d'es-

**À la rencontre organisée par l'ICA à Sélestat le 2 septembre, les deux présidents des conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et de nombreux parlementaires ont réaffirmé leur volonté de reconstituer une collectivité territoriale alsacienne qui ne serait pas une simple fusion des départements ni un retour pur et simple à l'ancienne région, sans nouvelles compétences.**

**Les deux départements ne doivent pas centraliser toutes leurs compétences au niveau de la collectivité alsacienne mais au contraire les transférer à une dizaine de « pôles » qui pourraient correspondre à la carte des « pays » élaborée vers 2010.**

quives chez certains parlementaires qui ne sont pas trop pressés de se confronter à leurs interlocuteurs parisiens : « n'irritons pas Paris... » Pas d'accord ! C'est maintenant qu'il faut commencer le processus, même si l'on sait que l'aboutissement prendra du temps.

Il y a enfin les différences d'ordre tactiques entre ceux qui veulent avant tout obtenir une sortie de la Région Grand Est et ceux qui pensent que l'on doit commencer par fusionner les deux départements alsaciens. À force de se disputer sur des plans A et B, on risque de renoncer à l'action immédiate.

## La méthode

Les débats de Sélestat ont permis d'esquisser une méthode :

• **cette opération ne peut être la seule affaire des élus** ; si le referendum de 2013 a échoué, c'est notamment parce que la population n'a pas été impliquée et n'a pas fait sienne la réforme. Il faut donc commencer par une vaste mobilisation et un large débat impliquant tous les Alsaciens. Cette mobilisation ne peut être que le fait des deux conseils départementaux et avant tout de leurs deux présidents qui se sont d'ailleurs montrés convaincus et motivés pour aller de l'avant. C'est aux conseils départementaux de diffuser largement l'information, d'organiser des discussions publiques, de mettre en place des groupes d'experts et finalement de réunir, comme le propose Jo Spiegel, une « conférence de consensus » à l'échelle régionale avec des citoyens, des experts, des élus de toutes les strates, pour aboutir à une décision juste.

• **Il faut montrer que l'opinion publique alsacienne est déterminée** à se redonner un cadre institutionnel. Des actions symboliques peuvent être engagées dès maintenant : la création d'un « conseil d'Alsace » sous la forme d'une association constituée par des collectivités territoriales et des mouvements de citoyens, véritable préfiguration symbolique de la future collectivité et cadre d'une action commune; le lancement d'une « Marche pour l'Alsace », qui traversera notre pays du sud au nord avec le soutien des communes et de toutes les organisations attachées à l'Alsace ; de grands rassemblements périodiques à l'initiative de communes décidées à soutenir le mouvement…

• **Les collectivités alsaciennes doivent donner l'exemple** d'une mobilisation pour l'Alsace ; elles ont signé des chartes pour la langue et la culture régionales mais dans l'ensemble elles ne font presque rien. Qu'elles s'engagent à consacrer 1 % de leur budget à la reconstitution de l'Alsace ; langue, culture régionale, actions pour revendiquer une collectivité alsacienne.

• Reconstruire l'Alsace, c'est **lui redonner un équilibre territorial** ainsi qu'une respiration démocratique et non tout concentrer an niveau régional ou pire, dans l'agglomération strasbourgeoise. Si le referendum a échoué, c'est parce qu'il a été perçu comme une opération de centralisation ; la nouvelle région doit être constituée de manière décentralisée, – mieux, de façon fédérative – en un ensemble de pôles ou pays correspondant à des bassins de vie : une dizaine d'entité regroupant des compétences des départements, de la région, de l'État et des intercommunalités : il faut commencer dès maintenant à dessiner cette carte et à définir le partage souhaitable des compétences entres ces pôles et la région.

• Si l'on veut être crédible, **il faut concrétiser les idées générales** que l'on développe en matière de transfert de compétence et donc préparer dès maintenant des propositions précises, des textes concrets qui pourront rapidement prendre la forme de propositions de lois. Seule la signature commune sous un texte précis montrera l'engagement effectif de nos représentants. Ces textes doivent être mis en chantier dès maintenant dans le cadre de groupes d'experts ouverts. Un modèle pourra être le statut de la Corse comme collectivité territoriale à statut particulier.

## Les perspectives

Il s'agit d'arriver à la création d'un collectivité territoriale alsacienne à statut particulier dotée des instruments qui permettront de mener de vraies politiques cohérente au niveau du Rhin supérieur et de redonner à notre Pays (au sens de *Land* : cessons de parler de façon abstraite de territoire) une réelle dynamique dans tous les domaines qui nous intéressent.

À cet égard, il faut être clair : les compétences dont nous avons le plus besoin, ce ne sont pas principalement celles détenues par la Région Grand Est, mais celles détenues par l'État. Nous devons récupérer les compétences régionales, mais il nous faut surtout des moyens d'action que l'État doit nous concéder : enseignement et formation, grands équipements régionaux, pouvoir normatif, capacité d'animer la coopération transfrontalière, médias publics, planification sanitaire, etc.

Ces compétences doivent être exercées par une nouvelle organisation démocratique et efficace : une assemblée régionale composée pour moitié d'élus au suffrage directe binominal et pour moitié au scrutin de liste ; une assemblée des territoires, composée des représentants des dix pôles et territoires ; un gouvernement avec un président élu directement au suffrage universel direct ; un bureau d'audit chargé de surveiller les dépenses publiques des collectivités régionales.

Nous en sommes à l'évidence très loin. Mais on arrive nulle part si on ne sait pas où on veut arriver.

**JEAN-MARIE WOEHRLING**

# Pour un vrai Office de la langue de l'Alsace

*Nous avons besoin d'une structure consacrée à la promotion de la langue régionale : définir une vraie politique linguistique ambitieuse, développer les structures nécessaires à cet effet, rassembler tous les acteurs, évaluer les progrès. Comme l'ont relevé les assises du bilinguisme, l'OLCA ne remplit pas ce rôle. Elle saupoudre quelques actions plus symboliques qu'effectives divise plus qu'elle rassemble.*

Notre association est indirectement à l'origine de la création d'un office linguistique en Alsace. Conscients que les bénévoles ne peuvent pas tout faire, nous avons fait cette proposition à Marcel Rudloff, alors président de la Région, qui l'a concrétisée en 1994 sous le nom d'Office Régional du Bilinguisme. Ce terme ne plaisant pas à Robert Grossmann, alors qu'il était président de la Commission Culture du Conseil Régional, car incluant l'allemand comme langue régionale, l'institution a été rebaptisée en 2001 Office pour la Langue et la Culture d'Alsace. Cet office dispose d'un budget de l'ordre de 700 000 euros et d'une dizaine de salariés. C'est peu par rapport à d'autres offices de langue régionale en France, mais considérable au regard des subventions publiques consacrées à la langue régionale en Alsace.

## Actions éparses

Le site de l'OLCA donne une bonne idée de son activité : l'office soutient des petits spectacles en alsacien pour enfants, propose aux jeunes parents des berceuses en alsacien, publie des lexiques de termes alsaciens et a constitué un site de collecte de documents écrits, audio ou visuels en alsacien. L'OLCA s'associe aussi à des manifestations organisées par d'autres institutions pour se faire connaître ou favoriser des expressions dialectales. Assez souvent l'OLCA reprend à son compte des initiatives lancées par d'autres (*Friejohr fer unsri Sproch*). Elle a réalisé des appels d'offre pour des spectacles en dialecte.

Si tout ceci est bel et bien, cela ne constitue pas une politique linguistique et on peut douter de l'efficacité de ces initiatives éparses. On peut s'interroger si un seul enfant est devenu un dialectophone actif grâce à l'action de l'OLCA.

## Rien pour l'enseignement et la formation

Or, comme le souligne l'Office de la Langue Basque, l'objectif d'une politique linguistique doit être de former des locuteurs complets dans les jeunes générations. Pour cela il faut mettre en place un système d'apprentissage. Mais l'OLCA ne fait pratiquement rien pour le développement de l'enseignement de la langue régionale (crèches, école, formation professionnelle, etc.). Il est également indispensable de former les formateurs (enseignants, éducateurs, intervenants en langue régionale, etc.) Là encore, rien n'est fait, alors que dans les autres régions des structures de formation intensives en langue régionale ont été développées.

La langue régionale a besoin d'une reconnaissance juridique et d'une présence dans les institutions publiques. L'OLCA ne soutient guère de telles demandes. Une évaluation sérieuse des actions réalisées (et le plus souvent non réalisées) par l'État et les collectivités publiques devrait être assurée. L'OLCA n'évalue même pas l'effectivité de ses propres actions. Elle a fait son possible pour dédouaner les collectivités territoriales alsaciennes en leur offrant des alibis : « nous avons fait assez pour notre langue puisque nous soutenons l'OLCA ». Au lieu de dénoncer l'indigence des médias publics en matière de langue régionale, l'OLCA félicite *Radio France Bleu* pour ses émissions en dialecte sur internet.

## Un fossé entre les dialectes et l'allemand

Alors qu'il est largement reconnu que le développement de la langue régionale ne peut se faire qu'en soutenant de manière combinée et complémentaire ses deux aspects, l'allemand standard et les dialectes, l'OLCA se désintéresse presque complètement de l'allemand standard. Elle apporte son soutien à ceux qui veulent creuser un fossé entre l'allemand et les dialectes pour présenter ces dernier comme constituant une langue autonome et l'allemand comme une langue étrangère, ainsi que l'ont montré les débats lors de la dernière assemblée générale.

## Qui contrôle l'OLCA?

L'OLCA invite régulièrement à une assemblée générale mais il ne s'agit pas d'une réunion des membres (quels sont-ils au fait ?) pour leur rendre compte de l'utilisation des ressources qui lui ont été attribuées. C'est une opération de communication pour se faire valoir.

Les participants ne sont pas appelés à approuver durant cette « assemblée générale » un programme d'action pour l'année à venir après un débat effectif d'orientation. L'action de l'OLCA semble décidée de manière exclusive par sa directrice et son président. L'OLCA ne cherche pas à travailler avec les associations actives en matière de langue régionale, notamment la Fédération Alsace Bilingue. Elle se borne à créer autour d'elle un faisceau de personnes ou d'organisations dépendantes de son soutien.

L'OLCA a été absente de tous les combats significatifs des vingt dernières années pour faire avancer la cause de la langue régionale : le combat des parents pour obtenir des classes bilingues paritaires, le combat des associations pour obtenir un statut pour la langue régionale, le combat pour qu'une collectivité alsacienne ait des compétences en matières de promotion des langues régionales, l'action en faveur de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaire, etc.

L'initiative de 1994 et à reprendre à son commencement : créer un véritable instrument de fabrication de locuteurs de la langue d'alsace, l'allemand dans sa version standard comme dans ses formes dialectales. ▸ **BERNARD BUCKENMEYER**

# Un exemple de coopération éducative transfrontalière alsaco-badoise

*En 2012, une école* ABCM-Zweisprachigkeit *s'installait à Kappel-Grafenhausen en Pays de Bade, en face de Rhinau en Alsace. L'objectif de l'école était d'offrir un enseignement bilingue aux enfants des communes environnantes, tant du côté alsacien que badois, qui leur permette non seulement de posséder deux langues, mais aussi d'intégrer deux cultures (interculturalité) et de dépasser la frontière (transfrontalité). Il s'agissait d'une initiative modèle qui pourrait se reproduire tout au long de la frontière frano-allemande. Mais les difficultés à surmonter ont entrainé l'abandon de l'expérience après plus de trois ans de fonctionnement. L'école s'est repliée sur la rive française.*

## Une pédagogie innovatrice

Outre l'acquisition de deux langues, l'enseignement de l école de Kappel permettait aussi aux enfants de s'ouvrir à deux cultures, de les comprendre et de les intégrer pour en faire une synthèse, comme il doit leur permet l'apprentissage de l'altérité et du vivre ensemble, et de s'inscrire plus tard pleinement dans un environnement économique et un bassin d'emploi rhino-supérieur. L'école de Kappel présentait l'avantage pédagogique en ce qu'elle met en contact des enfants Badois ou Alsaciens, qui vont se transmettre réciproquement leur langue première, c'est là un réel atout.

**Une classe à Kappel.**

## Des soutiens mais aussi des obstacles

L'école a obtenu un soutien financier de la Région Alsace et du département du Bas-Rhin; elle a aussi reçu l'appui d'autorités allemandes, notamment celui de M. Schwab, Schulamtdirektor, de Mme Fritz-Wölpert Regierungsschuldirektorin et de M. Frank Scherer Landrat de l'Ortenau. Par la suite, le Kultusministerium du Bade-Wurtemberg a reconnu (genehmigt) l'école. Cependant, l'école s'est heurté à des problèmes de normes concernant les bâtiments et au fait que les diplômes des enseignants français n'ont pas été reconnus comme équivalents.

L'école a aussi rencontré un problème résultant de la grande disparité des salaires des enseignants des deux rives du Rhin. D'autres difficultés concernaient le fonctionnement de l'association locale et la concertation entre parents alsaciens et badois.

Finalement, faute de moyens humains et financiers, l'école ne pouvait continuer à fonctionner en l'état à Kappel-Grafenhausen. Cependant, cette expérience a utilement mis en lumière les difficultés d'initiatives transfrontalières en matière d'éducation et pourra servir de référence pour de futures initiatives.

## Retour sur la rive française

Il a fallu trouver une solution pour la rentrée de septembre 2017 et l'association locale des parents d'élèves, Les Misela, est partie à la recherche de locaux. Des locaux, qui convenaient parfaitement pour une petite école, ont été trouvés à Rhinau. Le Maire de Rhinau s'est cependant opposé à cette implantation en invoquant la non-conformité administrative des locaux, ce que ABCM conteste formellement. Un arrêté municipal d'interdiction d'ouverture a cependant été voté par le conseil municipal de Rhinau le 06 septembre 2017.

Grâce à l´intervention de Pierre Klein, Président de la F.A.B., Fédération Alsace Bilingue, auprès des services du Conseil Départemental du Bas-Rhin, persuadés du bien-fondé de l'enseignement bilingue français-langue régionale d'Alsace et de Moselle, l'école *A.B.C.M. Zweisprachigkeit* a pu bénéficier du soutien de Mme Muller Bronn, maire de Gerstheim et vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin, dont la commune bénéficie déjà d'un enseignement bilingue public. Elle a proposé à l'association *A.B.C.M. Zweisprachigkeit* de s'installer provisoirement dans des locaux de la commune de Gerstheim en attendant la reconnaissance de la conformité administrative des locaux de Rhinau.

# Colloque Joseph Rossé

Michel Krempper, auteur d'un ouvrage sur Joseph Rossé est aussi l'initiateur d'un colloque sur cet Alsacien emblématique. Personnage clé de l'action politique autonomiste de l'entre deux guerres, Joseph Rossé a été arrêté par les autorités françaises et libéré par les troupes allemandes. Durant l'occupation, il a assumé diverses responsabilités d'ordre économique et culturel. À la libération, il a été très lourdement condamné et est mort en prison. Quoi que l'on puisse penser de son activité avant et durant la guerre, le sort qui lui a été infligé est hors de proportion avec les reproches susceptibles de lui être opposés. À travers sa liquidation, c'est le courant politique de l'autonomisme qu'on a voulu supprimer. 60 ans après, il est temps de revisiter ce destin.

**GRAND HÔTEL BRISTOL**
**7 Place de la Gare 68000 Colmar**
**samedi 28 octobre**
***Le colloque sera suivi de l'Assemblée Générale annuelle du Cercle Joseph Rossé***

**9 H - 9 H 30 - ACCUEIL-OUVERTURE**
Nadia Hoog, présidente du Cercle Joseph Rossé : accueil et ouverture
Joseph Schmittbiel, écrivain, bloggeur : Présentation du Colloque, en langue régionale

**9 H 30 - 11 H - SÉQUENCE HISTORIQUE 1**
***Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale***
Modératrice : Andrée Munchenbach)
- François Waag, historien : *L'Alsace spolitique entre 1919 et 1939.*
- Pr. Claude Muller , dir. Institut d'Histoire d'Alsace, Uni. Stras. : *Joseph Rossé et le parti catholique.*
- Jean-Claude Streicher, journaliste et historien : *Camille Dahlet, le libre-penseur, avec Rossé jusqu'au bout.*
- Joseph Schmittbiel : *Marcel Sturmel, homme politique et historien de la Heimatbewegung.*

*Pause-café*

**11 H 15 - 12 H 30 – SÉQUENCE HISTORIQUE 2**
***Durant l'annexion nazie***
Modérateur : Dr Eric Ettwiller
- Prof. Dr Pia Nordblom, Uni. Mainz (D) : *Joseph Rossé et l'Alsatia face au nazisme*
- Prof. Dr Ekkehardt Blattmann, Uni. Heidelberg, Bochum (D) : *Rossé, éditeur de Reinhold Schneider*
- Jean-François Thull, historien : *Jean Keppi et Joseph Rossé dans la conjuration contre Hitler*

Questions-réponses (brèves) sur les exposés de la matinée.

*Déjeuner (en commun)*

**14 H-15 H 05 - SÉQUENCE HISTORIQUE 3**
***Après 1945***
Modérateur : Henri Scherb
- Prof. Jean-Laurent Vonau, historien du droit, Uni. Stras. : *L'Epuration en Alsace d'histoire : La recomposition politique en Alsace après la Libération*
- Michel Krempper, historien, biographe de Joseph Rossé : *Le procès de 1947*

**15 H 05 - 16 H 40 – SÉQUENCE 4**
***Réhabiliter Joseph Rossé, le sens d'une action***
Table-ronde animée par Nadia Hoog :
- Jean-Paul Sorg, philosophe
- Dominique Vonau, premier Président honoraire de cour d'appel
- Me Frédéric Goerke, avocat au Barreau de Mulhouse
- Me Jean-Michel Paulus, avocat au Barreau de Colmar

Débat-échanges avec la salle

**16 H 40 - 17 H - SYNTHÈSE-CONCLUSION**
Joseph Schmittbiel :
*Synthèse (en langue régionale)*
Michel Krempper : *Conclusions*

# Elsass FREI

Christelle Baldeck, qui est à l'initiative du mouvement « Alsaciennes unies » prônant le port provocateur de la coiffe alsacienne pour protester contre la suppression de l'Alsace par la réforme territoriale, explique dans ce petit livre très simple les ressorts de son indignation, non seulement en raison de cette réforme, mais aussi de la calomnie dont fait l'objet l'aspiration à l'autonomie régionale, des accusations de racisme, de la mollesse de réaction des responsables alsaciens, et finalement sa colère contre elle-même de ne pas avoir pris conscience plus tôt de son identité alsacienne. Elle explique quelles sont les significations acquises au fil de sa prise de conscience et de son engagement par son cri « Elsass Frei » : un appel à la démocratie, au respect des peuples, à une libération de la parole des Alsaciens.

**ELSASS FREI**
*de Christelle Baldeck et Jean-Noël Kempf*
128 pages, 8,5 euros
Éditeur : Yoran Embanne

## Elsass-Baden : une communauté d'intérêts ?

*Nous poursuivons notre dossier sur l'Alsace et le Pays de Bade commencé dans la dernière édition. Les articles de ce numéro traitent notamment les relations économiques et transfrontalières. Il y a une vraie unanimité des deux cotés du Rhin pour considérer que les rapports entre l'Alsace et le Pays de Bade doivent se renforcer. A juste titre chaque partie voit dans l'autre un moyen de renforcer sa propre identité. L'héritage commun doit de l'avis général être réactivé pour construire le Rhin supérieur de demain. Mais ces perspectives sont loin d'être concrétisées. Le rapprochement reste difficile dans la pratique. Alsaciens et badois se parlent moins et se comprennent souvent mal. Les échanges transfrontaliers effectifs sont à la peine. Pour ne citer que quelques exemples récents, l'école bilingue transfrontalière de Kappel a dû fermer ; la réglementation française de contrôle des travailleurs détachés contraint l'intervention des artisans badois en Alsace ; les exposants allemands se détournent de la foire européenne de Strasbourg en raison de l'obligation de présenter leurs produits en français ; les nouvelles normes rendent plus difficile la réception des émissions télévisées du voisin, etc. Certes, il y a beaucoup d'argent grâce à INTERREG pour des grands projets technocratiques. Mais c'est le rapprochement au quotidien qui doit s'améliorer. Chacun des deux côtés peut et doit y contribuer.*

COUTURE OU CÉSURE ?

# Les transformations du Rhin

**Vue sur la plaine du Rhin depuis le rocher d'Istein • Peter Birmann (1758–1844) • *Kunstmuseum, Bâle***

*Au début du XIXe siècle, le Rhin supérieur correspondait encore à une vaste zone fluviale constituée de multiples bras et faux bras, de nombreux méandres, où se créaient et se détruisaient en permanences des iles mouvantes et alimentant de nombreux marais luxuriants et insalubres. Les villages riverains et les champs étaient fréquemment soumis aux inondations et les zones humides étaient sources de maladies, voire d'épidémies de paludisme.*

## Une vaste zone humide devient un fossé

Des projets d'aménagement globaux ont vu le jour peu avant la Révolution française avec le général d'Arçon, qui a proposé en 1784 la réunification de tous les différents bras en un lit unique avec d'amples sinuosités afin que la pente reste faible. Le colonel Johann Gottfried von Tulla proposa un second projet général en 1809 avec un tracé davantage en ligne droite en vue de provoquer une incision pour mieux lutter contre les inondations. Le projet de Tulla fut finalement adopté.

Les travaux de correction à l'aval de Strasbourg ont débuté en 1817. Entre Strasbourg et Bâle, ils sont principalement réalisés pendant la période entre 1842 et 1876. Les aménagements ont consisté à contenir les eaux du Rhin dans un « lit mineur » avec des rives fixes distantes de 200 à 250 m. Pour cela, les méandres ont été court-circuités, les bras fermés et les îles reconnectées entre elles. L'espace délimité par les digues extérieures était voué à la forêt et la prairie. Le plan de Tulla, visant à ce que le Rhin creuse son propre lit alla au-delà des espérances. Bien que ces travaux aient permis une meilleure protection contre les crues, ils ont aussi conduit à différents problèmes. De Bâle à Lauterbourg, le fleuve a été raccourci de 32 km (soit de 14%) conduisant à une augmentation de la pente. Cela a provoqué notamment l'exhumation de la barre rocheuse d'Istein. La navigation devint très difficile ; le port de Strasbourg, par exemple, a été totalement déserté durant la période de 1864 à 1868. Le Rhin exerçant un effet de drainage, la nappe phréatique baissa fortement dans les zones riveraines entrainant une baisse de fertilité. Le fleuve devint un véritable fossé.

Les problèmes causés par les travaux de Tulla demandèrent une nouvelle réflexion sur l'aménagement du Rhin. Deux solutions ont alors été évoquées : Créer un canal latéral ou aménager directement le fleuve lui-même. Avant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne décide d'améliorer le lit mineur en aval de Strasbourg (1906). Ces travaux ont conduit à la mise en place d'un chenal de navigation de Strasbourg à Sondernheim. Ainsi, le trafic dans le port de Strasbourg a passé de 700 000 tonnes en 1905 à 2 millions de tonnes en 1913 et 5,7 millions de tonnes en 1930.

## Catastrophes écologiques en chaine

Un projet de Grand Canal latéral d'Alsace fut présenté en 1902 par le Mulhousien, Koechlin, qui proposait une série de biefs étagés depuis Kembs jusqu'à Strasbourg. En aval de chaque bief, des écluses à grand gabarit seraient couplées à une centrale électrique. Le canal devait avoir une longueur de 112 km pour un dénivelé total de 107m et permettre l'implantation de centrales hydroélectriques à Kembs, Ottmarshiem, Fessenheim, Vogelgrün, Marckolsheim, Sundhouse, Gerstheim et Strasbourg. Avec le retour de l'Alsace à la France en 1919, le projet de Koechlin laisse place à un second projet encore plus vaste, auquel la Suisse est associée afin de rétablir une bonne liaison fluviale avec Bâle.

En 1922, la construction du bief de Kembs fut autorisée par la « Commission centrale pour la navigation du Rhin » et les travaux dureront de 1928 à 1932. La construction du canal est ensuite ralentie par la seconde guerre mondiale, avant d'être complètement stoppée pendant l'occupation nazie.

Les travaux réalisés avaient permis une amélioration sensible de la navigation, mais la réalisation du canal avait aggravé de façon dramatique l'abaissement de la nappe, avec pour conséquence un assèchement des sols déjà pauvres, conduisant à une baisse de l'exploitation agricole. Aussi en 1956, à la demande allemande, la poursuite du canal d'Alsace fut-elle abandonnée et un nouveau projet d'aménagement fut mis en place dit « en feston » sous la pression des autorités allemandes. Les ensembles « usine-écluses » sont désormais aménagés sur une dérivation du fleuve. Quatre aménagements de ce type ont été mis en service à Marckolsheim (1961), Rhinau (1963), Gerstheim (1967) et Strasbourg (1970). Une négociation conduisit à la convention franco-allemande de 1969 qui décida l'aménagement des deux centrales, à Gambsheim en territoire français et à Iffezheim en territoire allemand, centrales devant être construites sur le lit du Rhin de manière à ne pas perturber le niveau de la nappe phréatique (mises en service vers 1975), avec comme mesure correctrice des prélèvements pour l'irrigation. Une nouvelle convention signée en 1975 porta sur l'aménagement de l'aval où le problème persistant restait l'érosion. En effet, les aménagements mis en place conduisirent à des phénomènes d'érosion en aval de chaque chute, avec deux conséquences importantes : l'abaissement du plan d'eau au niveau des ports de Strasbourg et de Kehl et un abaissement du toit de la nappe. En 1977, l'aménagement sous forme de barrages-usines est abandonné au profit d'une série de travaux plus modestes pour améliorer l'agriculture, la navigation et la protection des crues. On peut citer les apports en « débit solide » en aval d'Iffezheim ou encore la construction des barrages dits « agricoles » pour le maintien du niveau de la nappe.

**La canalisation du Rhin a ouvert la circulation fluviale à grand gabarit.**

## Le fleuve panse ses plaies

La convention franco-allemande du 6 décembre 1982 a arrêté un ensemble de mesures destinées à rétablir le niveau de protection contre les crues qui prévalait avant la canalisation du Rhin Franco-allemand. L'enjeu est d'abaisser les débits de pointe d'une crue bicentennale de l'ordre de 12 %, soit un abaissement à terme de la ligne d'eau de l'ordre de 60 à 70 cm à l'aval du barrage d'Iffezheim. Aujourd'hui, les travaux réalisés sur les deux rives du Rhin ont déjà permis de créer une capacité de stockage de l'ordre de 130 millions de $m^3$ d'eau. Avec l'achèvement des polders de la Moder et d'Erstein, la France a réalisé deux zones d'épandages permettant de créer un effet de rétention. De son coté l'Allemagne doit mettre en œuvre une vingtaine de mesures (polders, utilisation des barrages agricoles, recul de digues…) dans les *Länder* de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat.

Les aménagements réalisés ont engendré une simplification du style fluvial. Le fond de chenal est devenu comme pavé à cause d'une diminution des apports de charge de fond et des altérations écologiques ont été observées ; les habitats aquatiques et riverains se sont appauvris. Divers projets ont été engagés afin de restaurer la redynamisation du Vieux Rhin, de réaliser la construction de passes à poisson, la reconnexion d'anciens bras du Rhin, la restauration de la dynamique des habitats alluviaux rhénans, la revitalisation de zones alluviales et une renaturation des berges. ◗ **JEAN-MARIE WOEHRLING**

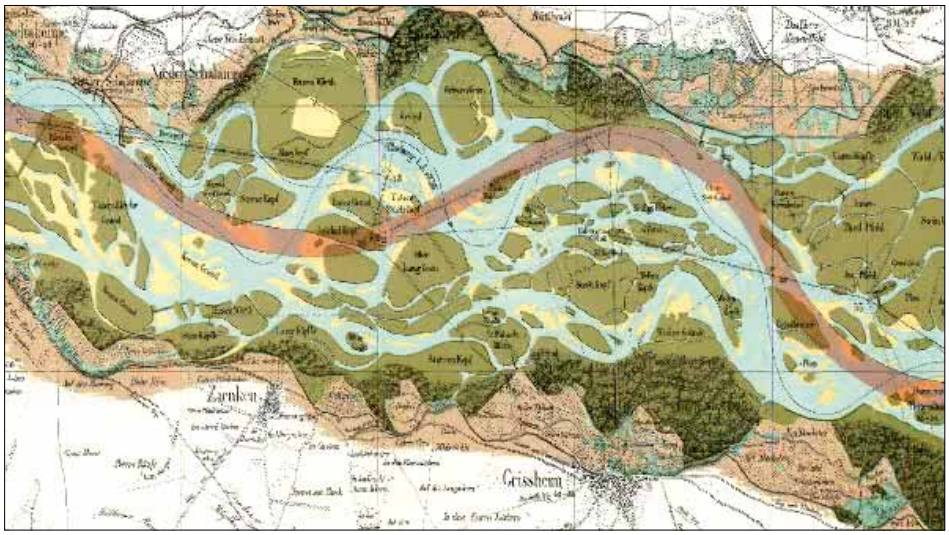


**Les méandres du Rhin ont été court-circuités, les bras fermés et les îles reconnectées entre elles.**

UN BILAN MITIGÉ

# La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur

*De nombreuses institutions et initiatives ont été mises en œuvre pour animer la coopération transfrontalière entre l'Alsace et le Pays de Bade ainsi qu'avec les voisins du Palatinat et de Suisse du nord ouest. Après 50 ans d'efforts et d'initiatives, l'histoire est riche mais le bilan est pauvre : la frontière est de plus en plus profonde, même s'il est de plus en plus facile de la traverser. Les actions sont facilitées mais restent peu significatives.*

## Multiplication d'organes de coopération

Un accord international dit accord de Bonn du 22 octobre 1975 a créé une **«Commission Intergouvernementale franco-germano-suisse»** qui réunit une fois par an les représentants des États membres au niveau diplomatique (affaires étrangères) et deux comités régionaux, l'un pour le Nord et l'autre pour le Sud du fossé rhénan, lesquels siègent deux fois par an et sont regroupés depuis 1991 sous le nom de **«Conférence du Rhin supérieur»**, composé de fonctionnaires locaux des trois États concernés, avec un secrétariat commun à Kehl depuis 1996, lequel bénéficie du soutien financier de l'Union européenne. De nombreux groupes d'experts constitués dans les domaines les plus divers se rencontrent dans le cadre de cette conférence. Depuis un nouvel accord intergouvernemental dit de Bâle du 27 septembre 2000, la commission intergouvernementale ne joue plus qu'un rôle subsidiaire pour les questions qui n'ont pas trouvé de solution au niveau local et qui exigent le soutien des plus hautes instances des États. S'estimant mal représentées dans ce cadre réservé en principe aux administrations des États, les collectivités locales ont, par une convention du 16 décembre 1997, créé un **«Conseil Rhénan»** qui leur permet de se retrouver.

Ces instances sont complétées par de nombreuses autres structures : des **«Congrès tripartites»** sont organisés à échéance régulière sur des thèmes spécifiques, des structures de coopération plus locales sont constituées entre collectivités territoriales des deux ou trois côtés de la frontière ; depuis une période récente ces structures ont pris le nom **«d'Eurodistricts»** (Pamina, Strasbourg-Ortenau, Freiburg/Centre et sud-Alsace, Eurodistrict trinational de Bâle), dont la constitution repose sur un accord dit de Karlsruhe du 23 janvier 1996. Un organisme d'étude et de formation s'est spécialisé dans la coopération transfrontalière : l'Euro-Institut de Kehl. Un réseau d'information des citoyens est constitué par les quatre Bureaux d'INFOBEST. Une association vise à l'information transfrontalière des consommateurs : EURO-INFO Consommateurs. Un certain nombre d'institutions particulières ont leur propre structures de coopération : les universités avec EUCOR, ou les structures économiques avec la **«Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur»**, qui constitue davantage un réseau qu'une nouvelle institution. Un certain nombre de projets plus concrets sont financés dans

le cadre des programmes INTERREG de l'Union européenne qui a aussi adopté une directive pour faciliter la constitution de « groupements européens de coopération transfrontalières » (GECT). Sans oublier le Conseil de l'Europe qui pousse à la coopération transfrontalière depuis des décennies. En conclusion, une grande multitude de structures, beaucoup de rencontres, une accumulation considérable d'études, beaucoup d'argent, pour un résultat globalement très modeste.

## Un cadre juridique clarifié mais qui reste complexe et contraignant

Alors que les juristes et diplomates des États émettaient jusque dans les années 1990 des réserves sur les possibilités juridiques de développer des relations transfrontalières directes entre autorités locales sans passer par le cadre très contraint du droit international, cet aspect a été clarifié d'abord par des conventions du Conseil de l'Europe puis par une directive communautaire. Aujourd'hui, il est admis que les collectivités territoriales peuvent coopérer, créer des structures communes et conclure des actes juridiques par dessus la frontière dans les domaines qui relèvent de leurs compétences communes. Cette possibilité existe même, dans certaines limites, pour les services déconcentrés des États. Il n'y a plus de blocage du côté des « autorités de tutelle » des États concernés. Les services concernés des États se montrent d'ailleurs conciliants par rapport à de telles initiatives. Des projets complexes ont été réalisés de manière transfrontalière, tels la passerelle des Deux Rives ou l'extension du tram entre Strasbourg et Kehl. Mais les acteurs publics restent néanmoins frileux.

**Champ territorial de la Conférence du Rhin Supérieur.**

Il faut en effet composer avec deux systèmes juridiques, voire avec trois, ce dont les autorités concernées n'ont pas l'habitude. Ces autorités sont chacune de leur côté soumises à de nombreuses normes techniques, juridiques, financières, sociales, etc., qu'il est difficile de combiner dans un projet commun. De plus, tout projet un peu ambitieux dépasse la compétence stricte des autorités locales et implique l'accord d'instances plus lointaines généralement peu motivées à adapter leur mode d'action aux nécessités transfrontalières. On ne prendra que pour seul exemple la persistance du refus de reconnaissance effective des diplômes des enseignants de part et d'autre du Rhin. En fin de compte, l'action transfrontalière reste un parcours du combattant qui n'aboutit que s'il y a une forte volonté politique combinée avec de solides compétences interculturelles.

## Inventer un autre mode de coopération

Ces conditions restent rarement remplies. En particulier, la bonne compréhension de l'interlocuteur de l'autre côté de la frontière va plutôt en diminuant, avec le recul de la connaissance de sa langue et de sa culture. Les malentendus sont nombreux et pire, par une mauvaise compréhension de la diplomatie, on aborde rarement de front les conflits d'intérêts.

À tort, les rapports transfrontaliers sont présentés comme des relations harmonieuses que seules viendraient perturber les ingérences des autorités centrales. Les divergences d'approche sont méconnues et débouchent alors sur des déceptions. La coopération transfrontalière n'est souvent qu'un slogan facile, un motif de rencontres bien arrosées et de discours convenus. On développe des projets alibis pour maquer les difficultés de fond. Cette coopération n'est qu'un vague vernis qui vient recouvrir des politiques 100 % nationales.

Disons-le, les formules actuelles de coopération ne donneront jamais beaucoup plus. Il faut inventer autre chose et pour cela il faut une adhésion politique au développement d'une communauté sociale, économique et culturelle du Rhin supérieur. On en est loin.

## Elsass und Baden (und die Nordschweiz) auf dem Internet

*Plusieurs sites internet (en langue allemande et dialectes) proposent des textes, poèmes, photos et caricatures sur la culture et la contre-culture du Rhin supérieur.*

On recommandera tout particulièrement la très riche page :
**http://www.mitwelt.org/alemannisch-elsaessisch-gedichte.html**

En partie les mêmes textes et quelques autres textes consacrés à la convergence dialectes-écologie se trouvent sur le site du BUBND :
**http://www.bund-rvso.de/idx-kultur.html**

Ou sur le thème Heimat :
**http://www.mitwelt.org/heimat.html**

# Un facilitateur de la coopération transfrontalière

*Les prémices de la coopération entre les territoires frontaliers du Palatinat du Sud, du Mittlerer Oberrhein et de l'Alsace du Nord remontent au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, avec des activités aussi modestes qu'essentielles. Il convient de rappeler le rôle important des premiers jumelages, par exemple entre Kandel (Palatinat) et Reichshoffen (Alsace) dès 1961.*

À l'échelon national, le Traité d'amitié franco-allemand signé en 1963 (Traité de l'Elysée), a soutenu et favorisé le développement d'une coopération fondée sur des rapports de confiance. Les rencontres personnelles entre des acteurs du monde politique, administratif et économique ont ensuite permis une transposition concrète de la coopération dans ce que nous appelons aujourd'hui l'espace PAMINA.

Ce sont, entre autres acteurs, les responsables de l'aménagement du territoire qui ont compris la nécessité de cette coopération. Des contacts ont été noués et étendus dès la fin des années 60. À l'époque, le dialogue engagé et les champs thématiques communs abordés ont constitué une base solide pour la coopération. Les avancées dans la réalisation de l'Union européenne, du marché unique intérieur, ainsi que les nombreuses imbrications entre les trois territoires ont été autant d'incitations en faveur d'une coopération étroite : tous les partenaires étaient prêts à se lancer dans l'aventure.

Les efforts menés en particulier à l'échelon régional pour intensifier la coopération transfrontalière dans cet espace transfrontalier ont débouché, dans les années 1986 et 1987, sur des études et des consultations systématiques. Le 12 décembre 1988, une déclaration d'intention pour un programme d'action transfrontalier appelée également « Déclaration de Wissembourg », a été signée dans la ville de Wissembourg par les responsables des États et des collectivités territoriales des trois territoires concernés.

L'intérêt majeur de cette déclaration consistait en l'affirmation de la volonté d'intensifier la coopération transfrontalière. Le texte de la déclaration précise également les zones géographiques qui composent l'espace de coopération. Il s'agit du côté français des arrondissements de Haguenau et de Wissembourg. L'arrondissement de Saverne n'a été intégré à cet espace de coopération qu'en 1995.

Sa signature a représenté l'acte fondateur de l'espace transfrontalier et permis d'impulser la conception et le développement de diverses formes de coopération transfrontalière. Le sous-préfet de Wissembourg, M. Sermier, lui trouve un nom : PAMINA. Ce nom a été inspiré par celui de l'héroïne de la Flûte Enchantée de Mozart et renvoie aux trois composantes principales de l'espace géographique franco-allemand concerné, PA (Palatinat du Sud), MI (Mittlerer Oberrhein), NA (Nord de l'Alsace).

La volonté affichée par les pionniers de la coopération transfrontalière le 12 décembre 1988 à Wissembourg, lors de la signature de la déclaration d'intention, a traversé presque trois décennies sans perdre de son intensité. L'objectif commun, encore partagé aujourd'hui est de faire en sorte que les 1,7 millions de citoyens de l'Eurodistrict PAMINA se rencontrent, se comprennent et construisent ensemble ce territoire dans lequel ils vivent et travaillent. Réduire les déséquilibres, gommer les disparités, favoriser les rencontres, promouvoir le bilinguisme, autant de thèmes que l'Eurodistrict s'engage à réaliser.

Du concept à sa mise en œuvre, l'Eurodistrict PAMINA est devenu au fil du temps une réalité incontournable et irréversible. De 1991 à 2008, PAMINA a bénéficié de fonds structurels européens à hauteur d'environ 30 millions d'euros dans le cadre des programmes INTERREG. Plus de 150 projets ont été réalisés.

Depuis janvier 2011, l'Eurodistrict dispose de nouveaux locaux dans l'ancienne douane à Lauterbourg. Ce lieu symbolique sur la frontière permet aux citoyens d'obtenir les informations relatives aux

**Tomi Ungerer : Pamina - Trois territoires qui coopèrent...**

**Le territoire de l'eurodistrict PAMINA.**

problèmes transfrontaliers grâce à la mission INFOBEST. Depuis 1991, environ 2 500 demandes sont ainsi traitées par an.

Fort de plusieurs réseaux comme le Business Club PAMINA, l'Universités Populaire PAMINA, l'association des femmes PAMINA, le réseau jeunese PAMINA, le réseau senior PAMINA, le Parc rhénan PAMINA, l'Eurodistrict entend mener une politique favorisant l'intégration européenne maintenant les richesses patrimoniales, culturelles, économiques, sociales et linguistiques locales.

Les échanges et la coopération entre les trois territoires de l'Eurodistrict concernent en effet, tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Ces relations privilégiées entre les trois territoires, généralement considérées comme un acquis, il nous faut sans cesse les enrichir. Les peuples tout en restant conscients de leur identité et de leur histoire nationale, sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, à forger leur destin commun. Qui mieux que le citoyen qui vit à la frontière peut comprendre les enjeux de cette construction européenne ?

Comme au niveau européen nous pouvons décliner le principe qu'unie dans la diversité, l'Eurodistrict PAMINA offre les meilleures chances de poursuivre, dans le respect des droits de chacun et dans la conscience de leurs responsabilités à l'égard des générations futures et de la planète, la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine.

Les défis qui nous attendent exigent une coopération de plus en plus intense et une poursuite de l'approfondissement de l'intégration européenne. Pour cela, «Il nous faut rêver l'avenir pour réaliser les projets de demain»

**PATRICE HARSTER**

www.eurodistrict-pamina.eu

---

DIE WIRTSCHAFT AM OBERRHEIN

# Strukturen und Herausforderungen[1]

*Mit der Zielsetzung, die Entwicklung des Oberrheingebietes zu einer europäischen Region mit höchster Wettbewerbskraft zu entwickeln, wurde am 9. Dezember 2010 in Offenburg die "Trinationale Metropolregion Oberrhein" gegründet. Die an diesem Projekt beteiligten Akteure stammten aus der Wissenschaft (Ziel: Formung des Oberrheins zu einer „Wissens- und Innovationsregion"), aus der Wirtschaft (Ziel. Entwicklung einer grenzüberschreitend wettbewerbsfähigen nachhaltigen Wirtschaft), aus der Zivilgesellschaft (Ziel: Beteiligung der Bürger und Stärkung der gemeinsamen Identität) sowie öffentlichen Vertretern aus Politik und Verwaltung (Ziel: Aufbau einer leistungsfähigen Mehr-Ebenen-Governance zur Steuerung der notwendigen Zusammenarbeit).*

Mittels intensiver Zusammenarbeit von Politik, Wissenschaft, Wirtschaft und Zivilgesellschaft soll sich der Oberrhein zu einem europäischen Kraftzentrum ausgebaut und als solches sichtbar werden. Zur Umsetzung der Strategie 2020 der Trinationalen Metropolregion Oberrhein und als wichtigstes Kofinanzierungsinstrument für grenzüberschreitende Projekte steht das INTERREG V-Programm mit einem Volumen von 109 Mio. € zur Verfügung.

Allen Beteiligten dieses Prozesses war und ist bewusst, dass Unterschiede in den nationalen Politikvorstellungen, den staatliche Strukturen, den nationalen Bildungssystemen und nicht zuletzt –trotz alemannischer Gemeinsamkeiten– in den Nationalsprachen eine Herausforderung sind für das Erreichen eines einheitlichen grenzübergreifenden Lebensraumes für die Menschen am Oberrhein.

## Unterschiedliche Vorstellungen über die Ordnungspolitik prägen Elsass und Baden

Die wirtschaftliche Entwicklung im Elsass und in Baden wird vom unterschiedlichen Credo wirtschaftspolitischen Handelns in Frankreich und Deutschland beeinflusst, das natürlich die wirtschaftlichen Rahmenbedingungen links und rechts des Rheins noch immer prägt. Auch wenn sich in den letzten Jahrzehnten manches angenähert hat, so ist der französische Staat traditionell ein wichtiger

und sichtbarer „Mitspieler“ in der französischen Wirtschaft. Immer wieder wird er von den Arbeitnehmern aufgefordert, ins wirtschaftliche Räderwerk einzugreifen.

Deutschland kennt eine „geregelte Marktwirtschaft“, was darin zum Ausdruck kommt, dass die staatliche Ordnungspolitik ordnende „Leitplanken“ für wirtschaftliches Handeln setzt. Durch den föderalen Staatsaufbau -Bund und Länder- werden staatliche Interventionen in Deutschland weniger sichtbar als im zentralistisch aufgebauten Frankreich. Hinzuzufügen ist aber auch, dass Staatsbeteiligung in der Bundesrepublik deutlich zurückhaltender eingesetzt wird. Daher ist der Staatsanteil an der Wirtschaft in Frankreich traditionell höher als in Deutschland. Hinzu kommt, dass der deutsche Mittelstand als prägende Struktur der Wirtschaft sehr selbstbewusst gegenüber der Politik und der öffentlichen Verwaltung auftritt.

Diese unterschiedliche Philosophie in der Wirtschaftspolitik und den daraus resultierenden Handlungsmöglichkeiten der Unternehmen hat über Jahrzehnte die Wirtschaftsstruktur links und rechts des Rheins geprägt. Die nachfolgenden Tabellen macht dies deutlich.

Hier wird sichtbar, dass das produzierende Gewerbe als Sektor mit hoher Wertschöpfung in Baden ein deutlich höheres Gewicht hat als im Elsass. Entsprechend niedriger sind die Anteile der Land- und Forstwirtschaft sowie der Dienstleistungen in Baden. Dies erklärt zumindest ein Teil des geringeren BIP pro Kopf im Elsass.

Obwohl in Baden wie im Elsass die kleinen und mittleren Unternehmen absolut dominieren, gibt es auch hier gewisse Unterschiede. Die Größenklassen der kleinen und mittleren Unternehmen differieren in ihrem Gewicht.

Diese prägende Unternehmensgruppe umfasst in Baden etwas größere Unternehmenseinheiten. Daraus resultieren dann auch gewisse Kostenvorteile. Große

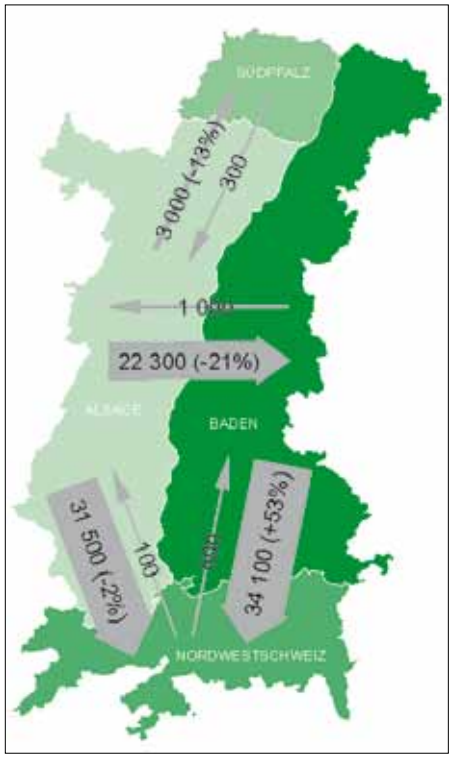


**Travailleurs frontaliers 2014 : évolution 2002-2014.**

Unternehmen mit mehr als 500 Beschäftigten bilden auf beiden Seiten des Rheins ein Minderheit, aber durchaus eine bedeutsame hinsichtlich der von ihnen angebotenen Arbeitsplätze. Allerdings gibt es bei diesen Unternehmen zwischen dem Elsass und Baden durchaus einen wichtigen Unterschied, nämlich den Hauptsitz dieser Firmen. Dieser ist auf der badischen Seite öfter in der Region als im Elsass. Damit ist in möglichen Krisenzeiten die Bindung an die Region größer und der Erhalt der Arbeitsplätze etwas einfacher.

Interessant ist ebenfalls, dass die Veränderung der Anzahl der Erwerbstätigen im Zeitraum 2008-2014 im Elsass +0,0 % betrug, dagegen im gleichen Zeitraum in Baden +5,2 %. Dies zeigt die unterschiedliche Dynamik der Wirtschaft im Elsass und in Baden. Auch dies schlägt sich im BIP nieder, weist aber auch auf deutliche Unterschiede in der Regulierung des Arbeitsmarktes.

| WIRTSCHAFTSSTRUKTUR | ALSACE | BADEN |
|---|---|---|
| Bruttoinlandsprodukt (2014) in Mio. EUR | 54 928 | 92 125 |
| Bruttoinlandsprodukt /pro Kopf in EUR (2014) | 29 467 | 37 751 |
| Anteil von Land- und Forstwirtschaft | 1,3 % | 0,5 % |
| Anteil produzierendes Gewerbe | 27,7 % | 34,5 % |
| Anteil Dienstleistungssektor | 71,0 % | 64,9 % |

**Anm.: die Zahlen für „Baden“ erfassen die Landkreise Waldshut, Lörrach, Breisgau-Hochschwarzwald, Emmendingen, Ortenau, Rastatt, Karlsruhe-Stadt- und Landkreis sowie die Stadtkreise Freiburg, Baden-Baden.**

Auch wenn sich die Gewerkschaften in Deutschland massiv gegen die Arbeitsmarktreformen der Regierung Gerhard Schröder im Jahre 2010 (Agenda 2010) gewehrt haben, so ist das Verhältnis zwischen den Gewerkschaften und den Arbeitgebern in Deutschland weniger konfliktiv als in Frankreich. D.h. beide Seiten auf dem Arbeitsmarkt kommen eher zu einem Kompromiss, zumal der Staat die Tarifautonomie als wichtiges Steuerungsinstrument des Arbeitsmarktes ansieht.

## Unterschiede auch bei wesentlichen Herausforderungen für die Unternehmen

Präsident Emmanuel Macron will als erstes Projekt in seiner Amtszeit eine Arbeitsmarktreform umsetzen, die zu mehr Flexibilität in den französischen Unternehmen führen soll und damit zu mehr Arbeitsplätzen, besserer Wettbewerbsfähigkeit und höherem Wirtschaftswachstum. Dies lässt erkennen, wie wichtig ein flexibler Arbeitsmarkt ist, der über eine grundsätzliche Kompromissbereitschaft der Arbeitnehmervertretungen sowie der Arbeitgeber verfügt. Der Unterschied in den Arbeitslosenzahlen Zwischen dem Elsass und Baden macht dies ebenfalls deutlich sichtbar.

Dass die Jugendarbeitslosigkeit im Elsass deutlich über derjenigen in Baden liegt, hat sehr viel zu tun mit den unterschiedlichen Bildungssystemen in Frankreich und Deutschland. Liegt die Bild ungspolitik und das Bildungssystem in Frankreich in Händen des Zentralstaates, so ist Bildungspolitik und Bildungssystem in Deutschland föderal strukturiert und zum größten Teil in der Hoheit der einzelnen Bundesländer. Kernstück der beruflichen Ausbildung ist in Deutschland und damit auch in Baden die duale Ausbildung, die zu gleichen Teilen in den Unternehmen und in den beruflichen Schulen stattfindet Damit sind die Jugendlichen mit einem Ausbildungsvertrag von Anfang an in einem Unternehmen integriert, das sie nach erfolgreicher Ausbildung in den meisten Fällen auch sofort in ein Arbeitsverhältnis übernimmt.

Die Herausforderung auf der badischen Seite liegt derzeit darin, dass die Unternehmen für ihre offenen Lehrstellen immer weniger Bewerbungen erhalten, viele Lehrstellen unbesetzt bleiben. Daher bemühen sich die Verantwortlichen der Arbeitsverwaltung, der Industrie- und Handelskammern wie der Handwerks-

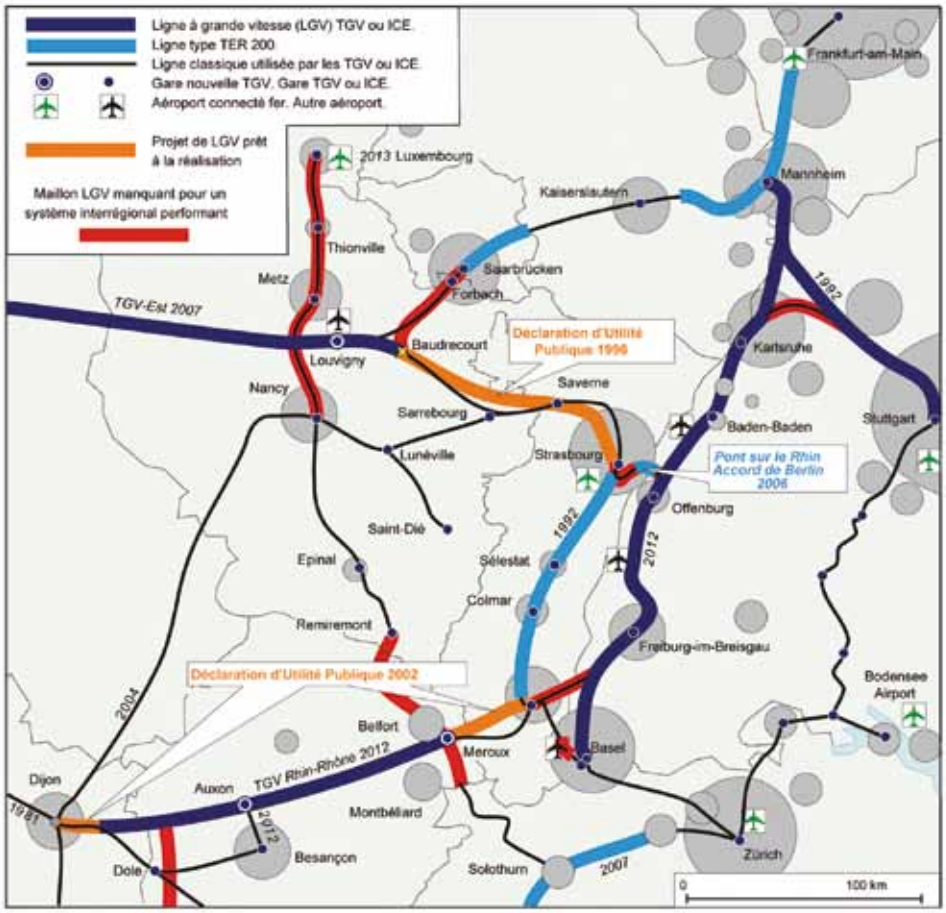


**Cette carte montre que le Rhin supérieur est un nœud de liaisons ferroviaires nationales et internationales. Mais les liaisons ferroviaires transfrontalières sont insuffisantes.**

| GRÖSSENKLASSEN NACH ANZAHL DER BESCHÄFTIGTEN2014 | ALSACE | BADEN |
|---|---|---|
| 1 bis unter 10 Beschäftigte | 80,1 % | 78,0 % |
| 10 bis unter 50 Beschäftigte | 16,4 % | 17,8 % |
| 50 bis unter 250 Beschäftigte | 3,5 % | 4,2 % |

kammer Jugendliche aus dem Elsass für eine Lehrstelle auf der badischen Rheinseite zu gewinnen. Seit einiger Zeit finden entsprechende Werbeveranstaltungen im Elsass statt Sie haben auch zu einigen Erfolgen geführt, aber der große Durchbruch wurde noch nicht erreicht, obwohl damit die Jugendarbeitslosigkeit im Elsass gemildert werden könnte. Hauptschwierigkeiten sind das Sprachenproblem (trotz aller Bemühungen der Oberrheinkonferenz um die Sprache des Nachbarn), Schwierigkeiten bei der grenzüberschreitenden Mobilität, Kompatibilität von beruflicher Ausbildung in Baden und schulischer Ausbildung im Elsass. Hier zu vernünftigen Lösungen zu kommen ist schwierig, da die Entscheidungsebenen in Frankreich zentral in Deutschland föderal sind.

Von der Branchenstruktur her ergänzen sich die Unternehmen im Elsass und in Baden, was zu einem Wettbewerbsvorteil des gesamten Oberrheins führen könnte, wären da nicht im Alltagsgeschäft immer wieder unterschiedliche nationale

| ARBEITSLOSENQUOTE 2014 | ALSACE | BADEN |
|---|---|---|
| Arbeitslosenquote 2014 | 10,4 % | 4,0 % |
| unter 25 Jahre | 16,1 % | 8,3 % |
| Langzeitarbeitslose (→1 Jahr) | 56,8 % | 29,36 % |

Vorschriften, die das Arbeiten jenseits der Grenze erschweren und behindern. Man spricht hier von nicht-tarifären Handelshemmnissen.

Der „Aufreger" zurzeit ist die Umsetzung der Europäischen Entsendungsrichtlinie in Frankreich. Es wird bereits in Badens Wirtschaft laut über einen linkrheinischen Protektionismus geschimpft.

**Baden rauf, Elsass runter**
**In der Region Freiburg ist die Zahl der Arbeitsplätze kräftig gestiegen, im Südelsass sinkt sie.**

So muss den französischen Behörden jeder EU-Ausländer über das Internetgemeldet werden, der entsandt wird, vom ersten Tag an und für jeden Auftrag gesondert. Ab 1. Januar 2018 wird dafür auch noch eine Gebühr pro Mitarbeiter und Auftrag von 40 € fällig. Das gilt nicht nur für entsandte

Mitarbeiter, die einen Kundendienst ausführen sollen oder etwas ausliefern; es fängt bereits mit dem Auftritt auf einer Handelsmesse an. Zudem muss jeder deutsche Betrieb, der in Frankreich tätig wird, den Behörden einen französischsprachigen Ansprechpartner nennen, braucht eine Post- und eine e-mail-Adresse in Frankreich. Die Carte BTP wird nämlich nur an eine Adresse in Frankreich versandt.

Dass sich solche Regelungen schwer mit der Zielsetzung der Trinationalen Metropolregion Oberrhein vertragen, versteht sich von selbst. Sie führen eher zur Auflösung von grenzüberschreitenden Kundenbeziehung in einem an sich gemeinsamen Markt, als dass sie die Wettbewerbsfähigkeit der gesamten Region stärken. Die Arbeit an den Zielen der Trinationalen Metropolregion Oberrhein ist und bleibt eine permanente Aufgabe.

**NORBERT EUBA**

1. Die Daten stammen aus der Broschüre «Oberrhein Zahlen und Fakten 2016" des Expertenausschusses Statistik der Oberrheinkonferenz

# L'« entreprise rhénane »

*Le thème du « capitalisme rhénan » (Michel Albert) ou de l'« entreprise rhénane » (Michel Hau) constitue un sujet prisé en France et en Alsace.*
*Ces termes désignent une organisation de l'entreprise ou d'un tissu d'entreprise caractérisant l'économie dans les territoires ayant autrefois constitué l'ancienne Lotharingie. L'Alsace et le pays de Bade feraient partie de ces territoires marqués par une culture économique particulière faite d'entreprise familiales dynamiques souvent désignées par le terme de Mittelstand.*

## Caractéristiques de l'entreprise rhénane

L'entreprise rhénane est caractérisée par le fait qu'elle n'est seulement un lieu de production mais aussi une communauté qui unit patrons et salariés par un lien de responsabilité à son égard. Les patrons veillent à un large autofinancement de son développement ce qui implique une modération des dividendes ; le facteur travail est érigé en actif spécifique et fidélisé; l'entreprise est ancrée dans son territoire dont elle se sent solidaire dans un horizon de long terme. La gestion est à la fois prudente et créative. Elle est liée à d'autres entreprises de même type dans un mélange de partenariat et de concurrence et d'émulation.

La réalité d'une telle communauté économique du Rhin supérieur mérite d'être interrogée. D'une part ce qui est appelé économie rhénane n'a en Allemagne guère de caractère propre au Rhin supérieur, ni même au sillon rhénan. D'autre part, elle se trouve de plus en plus touché par un capitalisme globalisé.

## Prédominance de l'empreinte nationale

Quant à l'Alsace, participe-t-elle encore de cette tradition économique ? La réponse est mitigée : en matière de culture entreprenable et de réussite industrielle le contraste est désormais très marqué des deux cotés du Rhin. L'empreinte nationale est visiblement plus forte que la proximité géographique et historique. Si un modèle commun a pu exister de part et d'autre du Rhin, les entreprises sont aujourd'hui essentiellement soumises aux conditions structurelles nationales. En France, celles-ci avantagent les grandes entreprises. Les règles du droit du travail français favorisent une méfiance réciproque entre employeurs et salariés. En outre, le lien avec le territoire propre s'estompe du fait de l'attraction parisienne. Le système éducatif dévalorise l'entreprise et lui laisse peu de place dans la formation professionnelle. Les jeunes générations adhèrent désormais à une « identité française » qui conduit à ce qu'il devienne rare de trouver un collaborateur bilingue et interculturel. La concentration des activités dans la métropole strasbourgeoise représente aussi un modèle très étranger au système décentralisé et pluripolarisé du Pays de bade.

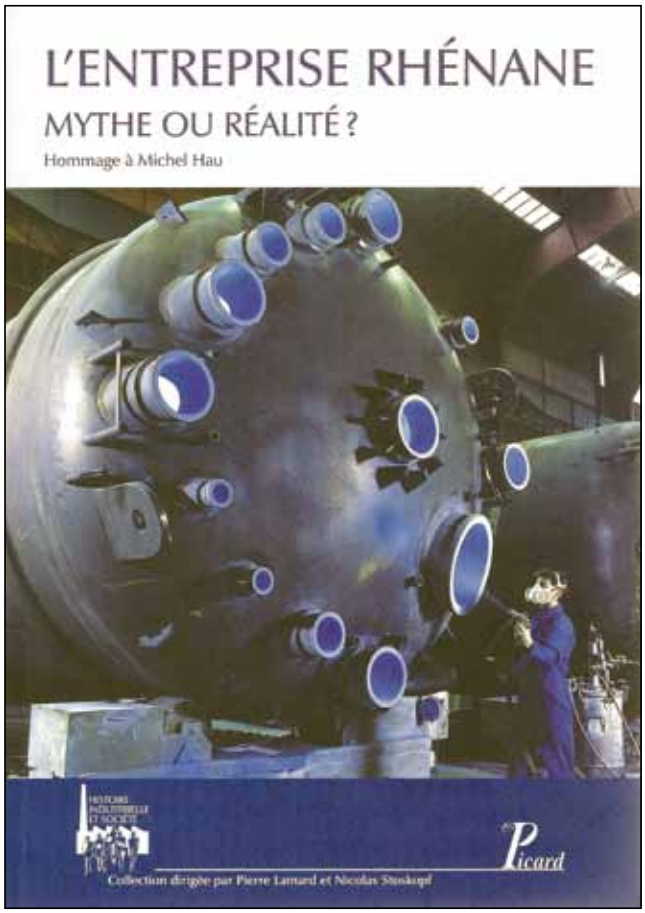


**Un ouvrage dirigé par Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf a été consacré à « l'Entreprise Rhénane » en hommage à Michel Hau (éditions A. et J. Picard, Paris 2015). Plusieurs contributions portent sur le cas alsacien et sur la comparaison franco-allemande. L'entreprise alsacienne, entre héritage rhénan et modèle économique français a-t-elle encore une spécificité ? En tout cas, ce serait sur une telle spécificité qu'elle devrait construire sa prospérité pour demain.**

L'espace régional peut-il dès lors s'affranchir du modèle national ? Cela parait difficile. Il y a cependant quelques raisons d'espérer du coté de ce qu'on pourrait appeler un système transfrontalier d'innovation et de créativité. L'Alsace possède de solides atouts en matière de créations scientifiques. Par ailleurs, les Alsaciens restent encore les héritiers d'un mélange culturel qui les rapproche de leurs voisins allemands et suisses. Dans une certaine mesure cette communauté s'exprime encore par la langue, laquelle imprègne un mode de pensée. Ce dernier facilite toujours encore la communication non verbale. Cela met en confiance les investisseurs allemands ou suisses. Le salariés alsaciens s'identifient aussi plus facilement à la filiale étrangère à ses standards de travail. que les salariés de la région parisienne. Un certain nombre d'entreprises allemandes ont ce ce fait chois de conquérir le marché français en s'implantant d'abord en Alsace

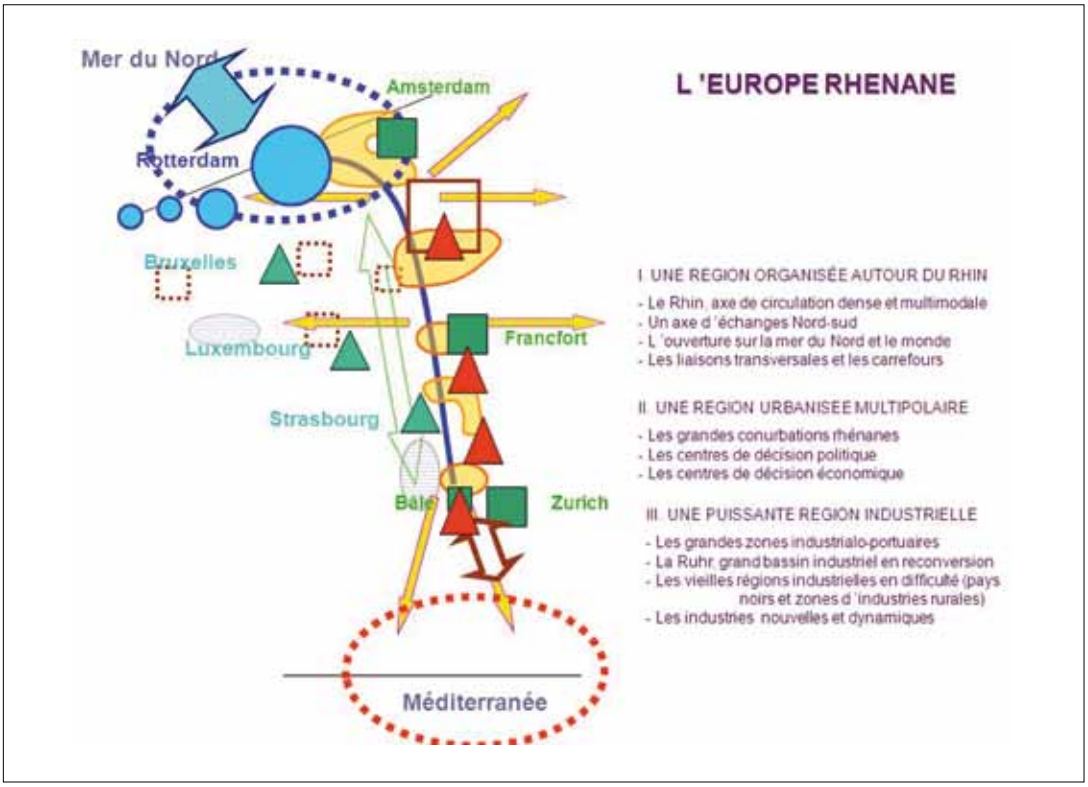


ou en Moselle. Les sociétés mères allemandes entretiennent souvent un lien plus fort avec la filiale alsacienne qu'avec celles situées dans d'autres régions. Françaises. Finalement c'est dans les très petites entreprise alsaciennes qu'une certaine similarité de gestion peut être trouvée avec des entreprises badoises.

## Une dégradation continue mais non irrémidiable

Au plan des structures industrielles, une dégradation de plusieurs décennies est à constater. L'Alsace du début du XXe siècle connaissait une situation économique très favorable : industrie traditionnelles du textile et de la métallurgie, développement de la fabrication électrique, potasse au sud, pétrole au nord. Mais le choc du changement de nationalité a été rude (obstacles douaniers, séquestres, nationalisations, etc. Entre les deux guerres, la région est devenue glacis, de surcroit frappé par la crise de certaines industries traditionnelles. À l'issue de la Seconde guerre Mondiale, son appareil productif était pour partie détruit et vieilli, l'industrie textile avait commence son déclin. Au milieu des années 1950, c'est la fin du pétrole de Pechelbronn et en 1980 , celles des mines de potasse. À partir des années 1960 la stratégie de développement a été fondée sur l'appel à des entreprises étrangères, allemandes, américaines et suisses.

Ces investissements étrangers seront à l'origine de 40 % des nouveaux emplois entre 1955 et 1970. Seul Peugeot représente un important investissement de caractère national. Néanmoins subsiste un club d'entreprises locales patrimoniales mais de taille significatives : Cuisines Schmidt, Socomec, Lohr, De Dietrich, Lesage, etc. C'est ce terreau qui peu rénérer et poursuivre la tradition de l'entreprise rhénane.

# L'allemand interdit dans les relations commerciales en Alsace ?

L'année dernière un exposant allemand a été sanctionné par les services de la concurrence et de la consommation pour avoir proposé ses produits en allemand. L'administration s'est fondée sur la loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française. Cela a conduit divers commerçants allemands à ne plus venir à la foire. Ce qui est surprenant dans cette affaire, ce n'est pas le zèle intempestif d'un bureaucrate, mais l'absence de réactions des responsables de la foire et de nos hommes politiques.

On parle de foire « européenne » et on y interdit d'autres langues ue le français. On parle de coopération transfrontalière et personne ne s'offusque que l'on interdise l'allemand dans les rapports commerciaux transfrontaliers. On dit que l'allemand est notre langue régionale, mais on n'a pas le droit de l'utiliser dans les rapports commerciaux. Et que dire d'une capitale européenne qui se prévaut de la réconciliation franco-allemande mais ne réagit pas quand on pourchasse les agents économiques allemands qui utilisent leur langue sur son territoire. Face à une telle incohérence, on ne s'étonne pas que les appels à la solidarité au sein du Rhin supérieur apparaissent comme de vaines incantations.

# Le Rhin, trait d'union de relations universitaires, œcuméniques et transfrontalières

*À l'occasion d'une rencontre transfrontalière en 2005 à Strasbourg des Églises chrétiennes de la région du Rhin supérieur, la théologienne Elisabeth Parmentier a provoqué l'auditoire en l'invitant à un processus de guérison des mémoires de part et d'autre du Rhin. Une telle démarche, Haeling of memories, avait été initié la même année en Roumanie par la collaboration de la Conférence des Églises européennes (KEK) et le Gustav-Adolf-Werk. Un groupe de spécialistes, protestants et catholiques, français et allemands (plus de trente au final) se met alors immédiatement au travail pour aboutir huit ans plus tard à la publication en allemand en 2013 puis en français en 2016 de l'ouvrage «Franchir les frontières. Histoire des Églises dans l'espace du Rhin supérieur» (voir encadré).*

Les facultés de théologie des universités de Strasbourg, Fribourg-en-Brisgau et Heidelberg sont parties prenantes de cette magnifique opération. Il fallait ensemble, avec les différences de points de vue, rédiger une histoire commune, une histoire partagée. Cela n'a pas toujours été simple, tant les récits sont marqués par les différences nationales. La richesse de ce travail d'échanges et les relations amicales nouées a conduit certains à poursuivre la démarche par de nouvelles initiatives universitaires dans le cadre d'Eucor – Campus européen.

## Différences d'approche des CARITAS du Rhin supérieur

Citons pour l'exemple un séminaire de recherche en master qui a vu le jour en 2016, animé par l'Institut pour l'engagement caritatif et l'enseignement social-chrétien de la Faculté de théologie catholique de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), l'Institut d'études philanthropiques de Bâle (Suisse) et la Faculté de théologie catholique et le Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique de Strasbourg (France), autour du thème : « *Évaluer les besoins pour faire évoluer l'exercice de l'autorité* ». Par une approche interdisciplinaire, les étudiant-e-s cherchent

à identifier les besoins psycho-sociaux insuffisamment pris en compte par les travailleurs sociaux ou par les bénévoles de structures associatives d'aide aux personnes, notamment les structures caritatives et sociales d'Églises. Ces besoins sont souvent aujourd'hui des points aveugles de la prise en charge des personnes.

Le travail de la première année s'est focalisé par l'approche des différentes Caritas diocésaines. Les différences sont importantes. L'éventail des propositions va de structures essentiellement constituées de personnels salariés remplissant des missions de service public (comme en pays de Bade) aux structures qui s'appuient sur le bénévolat (comme en Alsace). Il a déjà fallu s'entendre sur les termes qui ne signifie pas forcément la même chose de part et d'autre du Rhin. L'emploi des vocables charité, bienfaisance ou assistance publique en français renvoie à des sphères différentes d'intervention. Si les trois

## Franchir les frontières

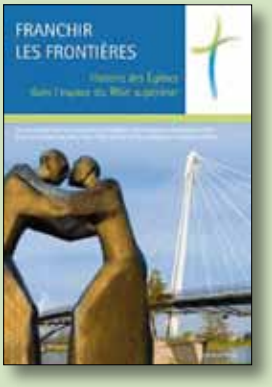


Cet ouvrage est la traduction de « *Kirchengeschichte am Oberrhein –ökumenisch und grenzüberschreitend* » (im Auftrag der ACK – Verlag Regionalkultur).

Vaste panorama consacré aux différents aspects de la dimension religieuse (institutions ecclésiastiques, courants de pensée, piété et spiritualité, dialogue interreligieux, éducation, culture, engagement social et écologique, conflits et réconciliation depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours dans l'espace géographique du Rhin supérieur. Ce très vaste ouvrage est une mine d'information sur l'histoire religieuse dans le Rhin supérieur.

**FRANCHIR LES FRONTIÈRES**, histoire des églises dans l'espace du Rhin supérieur / sur commande de la Coopération des Églises chrétiennes en Allemagne (ACK) ; sous la direction de Marc Feix, Marc Lienhard, Klaus Bümlein et Barbara Henze, Ed. du Cygne, Strasbourg

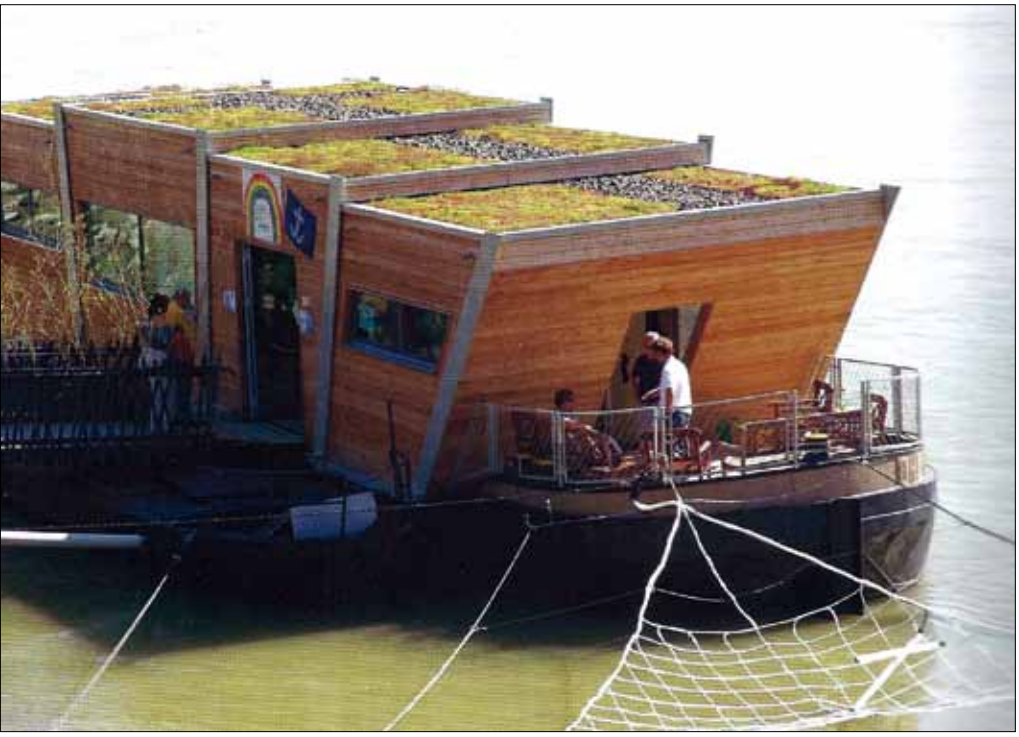

**En 2004, les Églises badoises et alsaciennes du rhin présentent leurs propositions sous la forme d'une «Arche» ancrée sur le Rhin.**

renvoient au secours envers autrui, le premier est ecclésial, le deuxième est sécularisé et le troisième est politique[1]. L'usage de l'adjectif social n'est pas sans poser problème, car il est possible d'en repérer deux sens[2]. Le premier : ce qui est relatif à la vie en société, comme l'ensemble des individus qui composent la société. On parle du corps social, comme le tout de la société, comme on parle par ailleurs de la société politique. Il est une sphère autonome – avec le politique, l'économie et la culture – interdépendante de la vie collective des hommes en société. Le deuxième : ce qui est relatif aux relations qu'entretiennent entre elles les différentes classes de la société, et aux problèmes qui en sont issus[3].

## Pauvreté étudiante en Alsace et Bade

L'originalité des étudiants strasbourgeois en 2016 a été de proposer, 50 ans après la parution de l'ouvrage *De la misère en milieu étudiant* (première édition par l'A.F.G.E.S. en novembre 1966), une nouvelle étude sur la pauvreté grâce à des statistiques obtenues grâce à l'un d'eux qui avait effectué un stage au sein du C.R.O.U.S. et des entretiens conduits par une étudiante auprès des 300 étudiant-e-s qui bénéficient de l'aide alimentaire (un panier de nourriture à 1 € pour une semaine) fournie par l'Association pour la solidarité étudiant en France. Elle fonctionne à l'aumônerie catholique des étudiants Bernanos à l'Esplanade, soutenue par Caritas Alsace et la Banque alimentaire. À Fribourg-en-Brisgau un groupe d'étudiant-e-s ont mis en place une enquête sociologique mêlant approche qualitative et quantitative. Les résultats ne sont pas encore connus à ce jour, le travail se poursuivant.

Ces rencontres entre les étudiant-e-s décalent le regard porté sur l'autre, bousculent les représentations. Les uns avec les autres constatent que des questions sont identiques même si les solutions ne le sont pas. Mais l'échange et les récits qui se construisent autour des initiatives présentées, fécondent l'échange et une pensée partagée riche en potentialités d'avenir.

Germain Muller, humoriste, homme de culture et homme politique, parlait jadis des Alsaciens comme des gens du corridor entre Vosges et Rhin, aujourd'hui ces jeunes et leurs enseignant-e-s élargissent le corridor entre Vosges et Forêt-Noire, le Rhin offrant « *Deux rives, une source – Zwei Ufer, eine Quelle* » pour reprendre un titre de 1994 d'un rassemblement œcuménique et transfrontalier ! **MARC FEIX**

1. Stéphane Muckensturm, *Soulager ou éradiquer la misère ? L'indigence dans le Bas-Rhin au XIXe siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, 400 p. (ici p. 144-146).
2. Jacky Ducatez, L'invention du social au XIXe siècle. Colloque (9 novembre 1991) de l'Institut d'Études Économiques et Sociales de l'Institut Catholique de Paris [notes personnelles] ; Décultot, Michel Espagne et Jacques Le Rider (dir.). *Dictionnaire du monde germanique*, Elisabeth Paris, Bayard, 2007, 1311 p. (ici p. 491-493).
3. Voir Marc Feix « *Die Caritas im französischen Kontext* », Klaus Baumann (Hg.) unter Mitarbeit von Daniela Blank und Karin Jors, Theologie der Caritas. Grundlangen und Perspektiven für eine Theologie, die dem Menschen dient. Festschrifft für Heinrich Pompeÿ aus Anlass seines 80. Geburtstages, Würzburg, Echter, « Studien zur Theologie und Praxis der Caritas und Sozialen Pastoral » Band 31, 2017, 271 S. (S. 185-205).

**Journée des Églises «sur le coude du Rhin» (KIRK) dans la cathédrale de Bâle le 29 mai 2011.**

# Philipp Jacob Spener
# Pia desideria, la Vie Évangélique

*Anne-Marie Lienhard (traductrice) et Marc Lienhard (commentateur) nous donnent l'occasion de (re)découvrir les fondements du piétisme en publiant aux éditions Arfuyen l'ouvrage fondateur de Philipp Jacob Spener, « Pia desideria ».*

Philipp Jacob Spener, né le 13 janvier 1635 à Ribeauvillé, fils d'un juriste et archiviste alsacien au service des comtes de Ribeaupierre, a grandi dans un milieu familial très religieux. Entre 1651 et 1658, il fait des études de théologie et de philosophie à l'université de Strasbourg et est formé à l'orthodoxie luthérienne. Il est le précepteur des enfants du comte palatin Christian de Deux-Ponts-Birkenfeld, voyage en Suisse où il découvre le calvinisme, puis dans le Wurtemberg. Il obtient son doctorat de théologie en 1664, et se marie avec Susanna Erhardt, fille d'un membre du Conseil des XIII. Spener devient prédicateur libre à la cathédrale de Strasbourg, puis pasteur à Francfort-sur-le-Main. C'est dans ce poste qu'il va contribuer au développement d'un mouvement de réveil du protestantisme allemand, qualifié de « piétisme ».

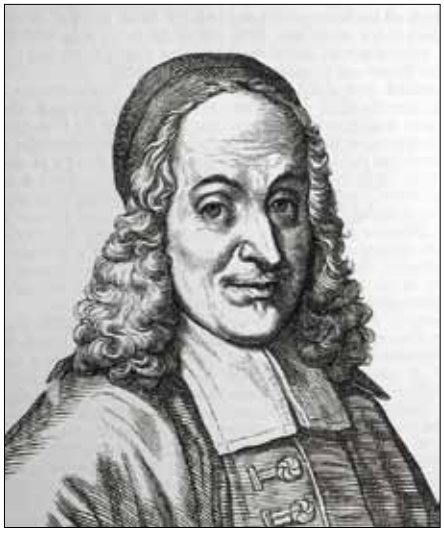

**Philipp Jacob Spener (1635-1705)**

## Contre le formalisme et le dogmatisme du luthéranisme

Cherchant à renouveler la vie de l'Église, il fonde avec des amis un groupe d'édification, le Collegium Pietatis. En 1675, il fait paraître un opuscule : Les *Pia Desideria, ou Désir sincère d'une amélioration de la vraie Église évangélique*, dans lequel il met l'accent sur la piété personnelle. Il veut réagir contre le formalisme et dogmatisme du luthéranisme d'alors. Le mouvement qu'il a lancé marquera profondément le monde germanique et au delà. En Allemagne, le piétisme a parfois pris la forme d'un mouvement mystique de retrait du monde, qui tente de fuir les malheurs de la civilisation pour se diriger vers une foi réfléchie, intellectuellement démontrée. La version française de ce mouvement est le quiétisme, qui prône une tranquillité, un mysticisme visant à obtenir la paix de l'âme grâce à un dialogue interne entre soi-même et Dieu. Parmi les quiétistes, on trouve notamment Fénelon. Le piétisme a favorisé une religion plus intimiste et un vocabulaire religieux centré sur Jésus et sur le sentiment. Sous l'impulsion du piétisme, la diffusion de la Bible, les missions protestantes et l'action diaconale vont prendre un nouvel essor.

PIA DESIDERIA:
Oder
Hertzliches
Verlangen/
Nach Gottgefälliger Besserung
der wahren Evangelischen Kirchen/
sampt einigen dahin einzielig abzwecketenden
Christlichen Vorschlägen/
Philipp Jacob Speners/D.
Predigers und Senioris zu Franckfurt am Mayn;
Sampt angehengten
Zweyer Christlichen Theologorum
darüber gestellten/ und zu mehrer auffmunterung höchst-nöthigen
Gebrüchen.
Franckfurt am Mayn/
In Verlegung Johann David Zunners.
Druckts Johann Dietrich Fridgen.
M DC LXXVI.

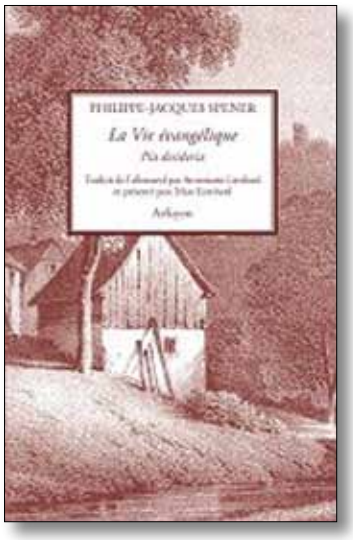

PHILIPPE-JACQUES SPENER
*La Vie évangélique*
*Pia desideria*

## Une autre façon de vivre le christianisme

Un monument est élevé en l'honneur de Spener à Ribeauvillé, sa ville natale. On peut y lire : « *Par son zèle et sa constance, il a ravivé en Allemagne l'esprit du christianisme éteint* ». Bien que combattu par les milieux dirigeants, le piétisme touchera fortement l'Alsace du XVIIIe siècle. Entre 1730 et 1780, près d'un tiers des pasteurs du Hanau-Lichtenberg étaient proches de ses orientations. Le réveil piétiste connaît en Alsace comme dans le reste du monde germanique deux « générations » : la première trouve sa source dans les *Pia Desideria* de Spener. De nombreux Strasbourgeois, insatisfaits de la rigueur excessive de l'orthodoxie luthérienne et agacés par l'orientation trop théoriques des sermons se rallient à cette autre façon de vivre le christianisme. La deuxième génération se nourrit de l'influence des frères moraves de Herrnhut, transmise par des étudiants en théologie alsaciens. La société du Ban de la Roche cristallise une implantation piétiste. Léopold Georges Pelletier y sera le propagandiste de l'esprit piétiste. Son œuvre sera continuée par Jean George Stuber puis par Jean Frédéric Oberlin. Celui-ci invente une médiation intellectuelle entre les valeurs piétistes originelles et l'idéal humaniste républicain. Les réunions des piétistes d'Alsace, furent très nombreuses au commencement du XIXe siècle ; puis elles donnèrent lieu à des poursuites vers 1825. Certains ont qualifié abusivement l'Alsace de berceau du piétisme, réveillé contre le rationalisme des lumières (Paul Leuilliot).

# Paracelse en alémanique

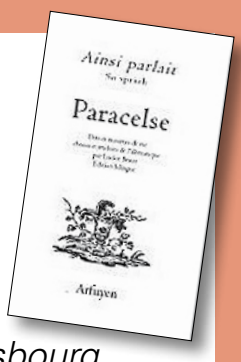


*Professeur émérite de l'université de Strasbourg, historien de l'histoire de la philosophie, directeur pendant des lustres des Presses universitaires de Strasbourg, Lucien Braun, déjà l'auteur de plusieurs traductions françaises des textes de Paracelse et d'un ouvrage illustré, écrit en allemand, Paracelsus, Alchimist, Chemiker, Erneuerer der Heilkunde, a ramassé en quelque 200 phrases, selon le principe de la collection « Ainsi parlait… », le meilleur, la quintessence, du savoir et de la sagesse de cet homme universel de la Renaissance. Universel, en ce sens qu'aucun domaine des sciences et qu'aucun champ de la spéculation théologique ne lui sont restés étrangers.*

**Paracelse (né à Einsiedeln en 1493 et mort à Salzbourg en 1541) est un médecin, philosophe mais aussi théologien laïque suisse, d'expression allemande.**

Nous découvrons avec émerveillement la langue alémanique de ce personnage considérable que fut Paracelse (1493-1541), grand médecin avant tout, itinérant ou «nomade», savant encyclopédique, penseur original impénitent. « *Ein arzt sol ein lantfarer sein, dieses gefelt mir am zum besten wol, dan ursach, die krankheiten wandern hin und her, so weit di welt ist.*" (Le médecin doit être un nomade, pour la raison que les maladies apparaissent ici ou là, aussi loin que s'étend le monde… ).

Et cette question éthique, qu'on aimerait que tout médecin se pose aujourd'hui, au temps non plus des apothicaires hommes solitaires de l'art, mais au temps des industries pharmaceutiques à marché mondial : « *Wem bin ich mer schuldig ? oder wem hab ich als doctor geschwroren ? dem apotheker zu helfen, oder den kranken zu seinem nuz ?* (À qui suis-je redevable ? À qui, comme médecin, ai-je prêté serment ? À l'apothicaire pour faire fructifier son officine ou au malade pour qu'il guérisse ?)

Est-ce que le choix d'écrire en «langue vulgaire», en allemand, et pas seulement en latin, l'a isolé, déjà en son temps et pour la postérité ? « *Darum aber das ich alein bin, das ich deutsch bin, verachten drum meine schriften nit und lasset euch nicht abwendig machen. Dann herdurch muss die kunst der arznei gehen und gelernt warden und sonst durch kein andern weg.*» (Ne méprisez pas mes écrits parce que je me trouve isolé et parce que parle allemand, et ne vous détournez pas. Car c'est le chemin que l'art médical doit emprunter, c'est là qu'il faut l'apprendre, et c'est le seul chemin).

Né à Einsiedeln (Schwyz) et ayant vécu une partie de son enfance à Villach en Carinthie, Theophrastus von Hohenheim, dit Paracelse, a ses racines dans des pays alémaniques et, durant sa vie d'homme, c'est le vaste territoire alpin, sans frontières politiques, de l'Alémanie, qu'il a parcouru en tous les sens. De la Suisse et de l'Oberrhein – à Bâle en 1527 il a soigné Erasme et guéri l'éditeur Froben, à Colmar en 1528 il étudie «le mal français» (autrement dit la syphillis) – jusqu'à Salzbourg, où il n'a pas pu s'installer en 1525, parce qu'il prenait le parti des paysans révoltés, et où il revient et meurt en 1541. Voyageur de gré ou de force, comme médecin, appelé par des malades, princes ou villes, sinon chassé pour hérésie, et comme philosophe, qui prend toujours son départ dans une expérience («Die philosophei iren ursprung nimpt aus der erfarenheit…»). Sa vie consacrée à savoir et à guérir a été comme un « *Évangile d'un médecin errant*» (titre du livre précédent de Lucien Braun chez Arfuyen, 2015). Quelque chose comme l'Alémanie a été la patrie de ce «nomade» (*lantfarer*), riche de toutes ses aventureuses erfarenheiten. Il a écrit en latin, bien sûr, la langue savante des humanistes, et choisi d'écrire beaucoup en allemand alémanique, la langue du peuple, la langue des paysans qu'il fréquentait.

Et ne fallait-il pas un autre «Alémanique», un Alsacien, comme Lucien Braun, pour pénétrer dans son monde, savoir le déchiffrer et traduire ses pensées ? Dans cette anthologie qu'il a composée, où tous les thèmes sont traités et harmonisés avec art, les citations de deux, trois phrases, en général, sont élégamment réparties par trois ou quatre sur la page, à gauche en allemand alémanique, à droite la traduction en français. L'éditeur Gérard Pfister conduit seul, sans aide publique, cette entreprise pédagogique exemplaire, en humaniste amoureux des langues, en philologue.

Qui le savait ? Si l'on réunit et ordonne un jour les textes de cet ensemble virtuel qu'est la littérature alémanique, si on en raconte et synthétise l'histoire, qui chevauche de nombreux peuples ou nations, il faudra remonter à l'œuvre singulière de Paracelse. Avis aux dialectologues et aux citoyens de l'«Internationale alémanique» !

**JEAN-PAUL SORG**

AINSI PARLAIT / SO SPRACH PARACELSE
Dits et maximes de vie choisis et traduits de l'alémanique par Lucien Braun, édition bilingue, Arfuyen, 2016, 160 pages, 13 €

**La spagyrie ou la médecine de Paracelse**

**Zeitschrift für Landes- und Volkskunde, Natur- Umwelt- und Denkmalschutz**

# Herausgegeben im Auftrag des Landesvereins Badische Heimat e.V. Freiburg

*Die vierteljährlich erscheinende Zeitschrift BADISCHE HEIMAT ist eine Mitgliederzeitschrift des Landesverein Badische Heimat e.V. in Freiburg. Der Verein wurde 1909 gegründet und entstand aus einer Fusion des „Vereins für ländliche Wohlfahrtspflege" und dem „Badischen Verein für Volkskunde" am 1.1.1919.*

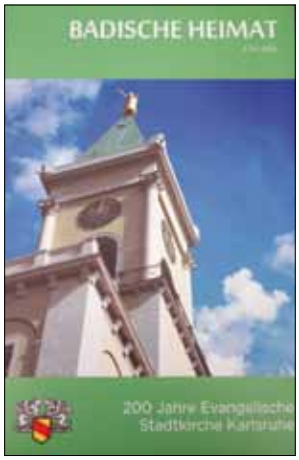


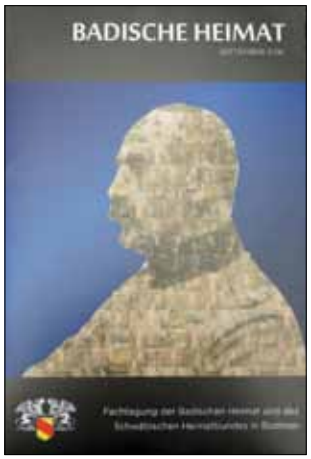


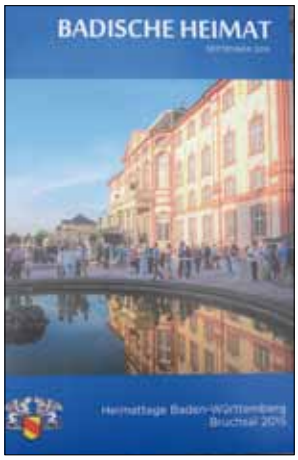


Im Jahre 2017 erscheint die Zeitschrift im 97. Jahrgang. Als Folge des Krieges musste die Herausgabe der Zeitschrift 1942 eingestellt werden und konnte erst mit der Wiedergründung des Vereins mit Heft 1 / 2 im 30. Jahrgang 1950 wieder aufgenommen werden. Im Jahre 1920 wurde mit der Herausgabe eines Jahrbuchs und Kalenders „Ekkehart" begonnen, 1985 wurde diese Form von Publikation aufgegeben, da sie für nicht mehr zeitgemäß gehalten wurde.

Der Kalender des „Ekkehart" lebt aber fort in dem Buch „Badisches Kalendarium. Von Tag zu Tag- von Jahr zu Jahr. Personen und Ereignisse"(2006).

Der Landesverein bringt auch zusätzlich zur Vierteljahresschrift seit 2009 eine Schriftenreihe heraus. Als Band 1 erschien die „Chronik des Landesvereins Badische Heimat 1909-2009 - 100 Jahre für Baden". Jeweils im Heft 1 eines Jahrgangs liegt ein Inhaltsverzeichnis der vier Hefte des vorhergehenden Jahrgangs vor. Für die Jahrgänge 65- 89, 1985 - 2009 der BADISCHEN HEIMAT liegt ein Register vor (2010).

## Deutung der Geschichte Badens

Nach den historischen Teilen des Landes Baden-Württemberg gibt es zwei Heimatzeitschrif- ten im Lande, eben die BADISCHE HEIMAT und die Schwäbische Heimat des Schwäbischen Heimatbundes. Im 65. Jahr des Landes Baden-Württemberg kommt der Publikation des Landesvereins im besondern Maße der Auftrag zu, die Geschichte des alten Landes Baden jeweils neu zu deuten und in Erinnerung zu halten. Die Sparte „Gedenktage badischer Geschichte" im Heft versucht, diesem Auftrag gerecht zu werden. Der Geschichte der badischen Regionen am Rhein ist deshalb der größte Teil der Aufsätze im Heft gewidmet.

Nach dem Verlust der politischen Verfasstheit des Landes Baden sieht der Landesverein eine besondere Aufgabe darin, über die badischen Regionen hinaus das Zusammengehörigkeitsgefühl zu erhalten und zu fördern.

## Neuinterpretation des Heimatbegriffes

Natur- Unwelt- und Denkmalsschutz wurde in den letzten Jahrzehnten von staatlichen Institution übernommen und können von der Zeitschrift nicht mehr wie früher bedient werden. Die Neuinterpretation des Heimatbegriffes bis hin zur Version der „Beheimatung"(B.Mitzscherlich, Heimat ist etwas, was ich mache, 1997) hat die Publikation immer mit großem Interesse verfolgt. Eine größere Anzahl von Aufsätzen hat sich kontinuierlich mit dem Thema beschäftigt. Wir interpretieren Heimat zunehmend unter dem Aspekt der „Heimat vor Ort". In diesem Zusammenhang spielt dann die konkrete Lebenswelt der Menschen eine größere Rolle.

## Bawahrung der „oberrheinische Identität"

Identität, Geschichte, Sprache (Dialekt) und kulturelles Erbe sind Anliegen, die die badischen Regionen am Rhein mit dem Oberrhein und dem Elsass in Zeiten der Gefährdung zur Kooperation herausfordern können. Die Redaktion favorisiert seit langem eine über Baden hinausgehende „oberrheinische Identität". Sie hat ihr reales Fundament in der besondern geografischen Lage Badens und der Scharnierfunktion des Oberrheins. Diese Identität bewahrt Baden, sich von einer nur historischen engen und kleinräumlichen Vorstellung her definieren zu müssen. Die südwestdeutsche Randlage ist als eine Form neuer Zentralität am Oberrhein zu begreifen. Die „Trinationale Metropolregion am Oberrhein" (Offenburger Erklärung, 2010) sehen wir als eine politische und zivilgesellschaftliche Basis der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit am Oberrhein.

**HEINRICH HAUSS**
*Chefredakteur*

# Badische Befindlichkeiten im Südweststaat

*Ein kleines, aber selbstbewusstes Land war es, das nach dem Krieg vom einstigen Großherzogtum übrig geblieben war: „Baden (frz. Besatzungszone)". Als die Chance 1951 kam, das alte Land wiederherzustellen, wurde sie in Bonn vereitelt. 1954 stellte das Bundesverfassungsgericht fest: „der Wille des badischen Volkes ist überspielt worden." Bei der Abstimmung 1970 war es dann für eine Korrektur zu spät. Der Südweststaat ist ein Kind des Bundes. Die Heimatliebe, mit der viele Badener am alten Staat hingen, kam unter die Räder – bis heute. Heute gibt es am Oberrhein bloß noch regionale und lokale Heimaten, aber der alemannische Dialekt ist ein wichtiger Verbündeter geblieben.*

## Baden (frz. Besatzungszone) – ein selbstbewusstes Land

Als das Land Baden (franz. Besatzungszone) im Jahr 1947 eine Verfassung erhielt, gab es dort eine „badische Staatsbürgerschaft" im Blick auf das Wahlrecht (Art. 49). Von diesem Recht konnte Gebrauch machen, wer „volljähriger badischer Staatsangehöriger" und „im Besitz der bürgerlichen Ehrenrecht" war. Unabhängig von der Frage, wie es nach dem Krieg mit Deutschland weitergehe, wollte Baden ein politisches Gemeinwesen sein. Freilich endete damals das staatliche badische Gebiet mitten im ehemaligen Großherzogtum, nämlich an der Grenze der französischen Besatzungszone nördlich Rastatt. Diese Situation hätte im Vorfeld der Weststaatsgründung bereinigt werden können, wenn die Ministerpräsidenten der Länder sich über die Territorialgliederung des künftigen Bundesstaats geeinigt hätten. Aber nicht einmal im Südwesten war man dazu fähig. Die einen wollten das Land Württemberg-Baden, das unter dem Druck der Amerikaner gebildet worden war, mit den südlichen Landesteilen, die von Frankreich besetzt waren, zum großen Südweststaat vereinigen – wie es dann 1951 auch geschehen ist; die andern wollten die alten Länder mit den alten Landeshauptstädten Karlsruhe (Baden) und Stuttgart (Württemberg) wiederherstellen.

Die Badener führten ihren Kampf um Selbständigkeit „mit guten Vernunft- und Gefühlsgründen" (Leo Wohleb). Zu den Vernunftgründen gehörte es, dass Baden im Unterland Häfen an Rhein und Neckar hatte, wirtschaftlich und steuerlich auf festen Beinen stand und gute Nachbarschaftspolitik am Hoch- und am Oberrhein pflegte. Warum sich also in eine numerisch unterlegene Position (6:10) mit den Württembergern begeben und die eigene Landsmannschaft strukturell überstimmbar machen? Was die Gefühlsgründe angeht, so ging es um die Tradition in Liebe und Treue zur badischen Heimat. Der populäre badische Staatspräsidenten Leo Wohleb hatte in alemannischem Tonfall sein Publikum immer „Liebe badische Landsleute!" angesprochen.

## Südweststaat – ein Kind des Bundes

Die Verfechter des Südweststaats führten ihren Kampf mit dem Versprechen von Wirtschaftsentwicklung, ausgleichenden Steuereinnahmen und Bürokratie-Einsparung. Am Ende gaben Interessen den Ausschlag, die im Bonner Bundestag, wo das Abstimmungsgesetz beschlossen werden musste, mehrheitsfähig waren: Verbesserung des Wirtschaftsstandorts (Liberale und Sozialdemokraten), Ausgleich gegen katholisches Übergewicht (Protestanten), Absicherung gegen französischen Einfluss (Nationale Kreise) und die Hoffnung auf eine sozialdemokratische Regierungsbildung. Um das Projekt zum Sieg

zu bringen, wurde an der Abstimmungsprozedur kräftig gedreht: nicht die zu erwartende gesamtbadische Stimmenmehrheit sollte den Ausschlag geben, sondern eine südweststaatliche Mehrheit, die aus vier Stimmkreisen zusammengebastelt war. Später stellte das Verfassungsgericht den Badenern Wiedergutmachung in Aussicht, da „ihr Wille überspielt" worden sei. Aber wieder spielten Politiker ihr Spiel: Sie ließen die Badener 14 Jahre Jahre warten,

bevor sie zu einer Revisionsentscheidung Gelegenheit bekamen - da war die Erlebnisgeneration nicht mehr da und der Südweststaat 18jährige Realität. Sie wurde nun von einer großen badischen Mehrheit festgestellt und akzeptiert.

Viel von dem, was man sich vom neuen Land versprochen hatte, war nicht eingetreten, anderes, was man von ihm gefürchtet hatte, ebenso nicht. Ein Einstiegsgeschenk war die Gründung der Universität im badischen Konstanz. Aber es keine Minderung der Bürokratie und die Staatshaushaltspläne zeigten oft ein Förderungsplus württembergischer Bezirke, zumal der Landeshauptstadt. Auch gab es schmerzliche Amputationen. Betroffen war u. a. die badische Kommunalversicherung (LVA) und der badische Genossenschaftsbereich (ZG Raiffeisen). Sie wurden – teilweise mit Mitwirkung von Badenern – mit den württembergischen Paralleleinrichtungen fusioniert und in Stuttgart konzentriert. Inzwischen hat man – gegen internationale Bedenken - das Radiosymphonieorchester des Südwestfunks aufgelöst und teilweise dem SWR-Radioorchester Stuttgart zugeordnet. Der Anteil an Ministern badischer Herkunft ist zwar meist proportional dem badischen Bevölkerungsanteil, aber Ministerpräsidenten wurden bisher mit einer Ausnahme (Dr. Karl Filbinger, CDU) nur Württemberger. Nördlich der Mainlinie versteht man die hier genannten Unterschiede nicht, dort ist jeder ein Schwabe, der aus Baden-Württemberg kommt.

## Alemannisch dünkt üs guet

Wie fühlt sich der Badener in Baden-Württemberg? Manche machen sich einen Spaß aus dem Wortspiel: „Es gibt badische und unsymbadische." Sicher ist: Der Badener fühlt sich erstzuständig für den Wein, der „von der Sonne verwöhnt" sei und für kommunale Partnerschaften über den Rhein. Gemeinsamer Widerstand gegen die große Politik fand Anfang der 70er Jahre in der ominösen „Alemannischen Internationale" statt. Wenn auch die „Festungen" Marckolsheim oder Fessenheim standhielten, so gelang es immerhin in Wyhl, eine unerwünschte Infrastruktur wegzudemonstrieren. „Nai hämmer gsait" hießen damals die Plakate, die darauf aufmerksam machten, wie man im Dreyecksland Einfluss gewinnt. Im Regierungspräsidium Südbaden in Freiburg, wo damals der Vorsitzende des Schwarzwaldvereins Präsident war, zog ebenfalls der Dialekt ein. An der Eingangstür war zu lesen: „Bi uns cha mer alemannisch schwätze".

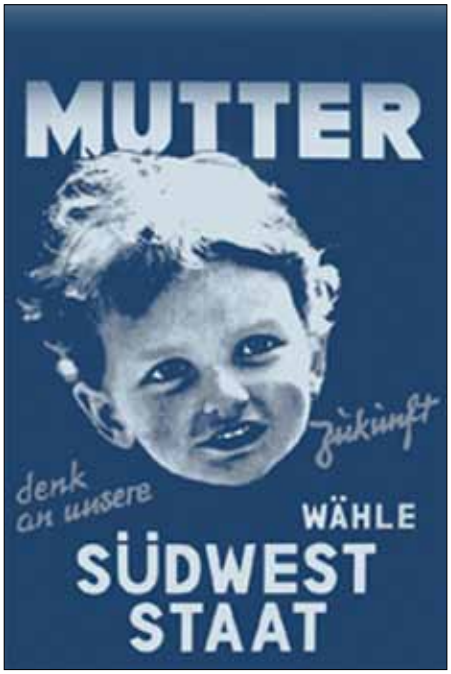


Soviel Landsmannschaft hat es mit den Schwaben bisher nicht gegeben – die Parteitage vielleicht ausgenommen, wo die alemannischen Grünen ihr schwäbisches Idol, Ministerpräsident Kretschmann, zu bewundern pflegen. Auch die CDU hat in Bundesfinanzminister Schäuble ihren Volksboten. Er lässt die mittelbadische Mundart hören, wenn ihm in einem Interview die schwarze Null „wichtik ischt". Und so ist es dahin gekommen, dass die Parteiendemokratie – in landsmannschaftlicher Verbindenheit - bei passender Gelegenheit ergänzende Identitäten anbietet.

**PAUL-LUDWIG WEINACHT**

## Politsche Kultur am Oberrhein

Seit über 40 Jahren beschäftigt sich Paul-Ludwig Weinacht mit der südwestdeutschen Landesgeschichte und -politik. Dies fand seinen Niederschlag in zahlreichen Aufsätzen und Vorträgen. Die wichtigsten sind nun in diesem Buch zusammengefasst. Sie bieten einen hervorragenden Überblick über die Geschichte und politische Entwicklung Badens im 20. Jahrhundert und bis zur Gegenwart.

*Editeur Der Kleine Buchverlag-Schriftenreihe der Badische Heimat*

Mehr dazu: Paul-Ludwig Weinacht, *Politische Kultur am Oberrhein. Studien zur Geschichte Badens* (= Schriftenreihe der Badischen Heimat Bd. 4), Karlsruhe 2012.

EHRUNG

# Vom Maler-Poeten Camille Claus (1920-2005)

*"Man wird nicht als Elsässer geboren, aber man kann es werden". Diesen Ausspruch hatte sich Camille Claus ein Leben lang zu eigen gemacht. Wie René Schickele verstand er sich als Weltenbürger mit humanistischem Angesicht. Seine Konzeption des Elsässertums war die Aufgeschlossenheit, die Neugier auf das Andere und den Anderen, die Ablehnung der Abgrenzung, der Gleichmacherei und die absolute intellektuelle Ehrlichkeit sich selbst gegenüber.*

Er war ein Weggefährte des bewusst auch im elsässischen Dialekt schreibenden poetischen Dreigestirns Adrien Finck, Conrad Winter und André Weckmann. Letzterer umschreibt sein Elsässertum als "Wurzel und Witte" und stellt die wehmütige Frage: "wàs nutzts mi / dassi alli sprooche kann / van de hettiter un de / amerikaner / wàs nutzt mi / des alles / wanni nem mem / noochber / ewer de gaardezün newer / ratsche kann // wàs nutzts mi / dassi mem noochber / am gaardezün / ratsche kann / wann i debii vergess / wie mr met de walt redd."

Visage en terre cuite.

André Weckmann warnte auch vor der Gefahr, die von den einlullenden, von jeder eigenen Verantwortung befreienden Sündenbock-Slogans der immer präsenten Rattenfänger ausgeht mit der harschen Absage: "un gläuwe jo net / dass mer inschlummere / ware / fredli en de arm / van de rattefanger / lawandi / bekummenr uns net." (...und glaubt ja nicht, dass wir einschlafen, friedlich in den Armen der Rattenfänger. Lebendig bekommt ihr uns nicht!)

## "Malgré nous / Zwangseingezogen"

Camille Claus teilte diese entschlossene Anti-Rattenfänger-Haltung, die wie bei André Weckmann und vielen anderen Elsässern auf persönliche Erfahrung mit dem Naziregime zurückgeht. Der 1920 in Straßburg geborene Camille Claus wird nach 1940 im annektierten Elsass von der Nazibehörde wegen "nicht konformer Kunstauffassung" von der Straßburger Kunst- und Gewerbeschule ausgeschlossen und in die Wehrmacht zwangseingezogen. Als er sich weigert, das Soldbuch zu unterschreiben, wird er in das Lager Schirmeck, die Vorstufe des berüchtigten Konzentrationslagers Struthof, eingewiesen, bevor er an die russische Front abkommandiert wird. In Dresden wird einer seiner Vorgesetzten, der am "Juli-Attentat" teilnehmen und 1944 hingerichtet werden sollte - auf den jungen Mann aufmerksam. Er macht Camille Claus mit den Vertretern der sogenannten entarteten Kunst bekannt, mit Nolde, Beckmann, Kirchner, Kokoschka und Dix. 1943 wird der junge Elsässer an die russische Front geschickt. Die erste Station ist Vitebsk, die Geburtstadt Chagalls...

Camille Claus überlebt den Krieg wie durch ein Wunder. Am 8. Mai 1945 wird er in Lettland von den Russen gefangengenommen und in das zwischen Moskau und Stalingrad gelegene Lager Tambov überführt, das den elsässischen Zwangseingezogenen vorbehalten ist.

"La Mythologie du Rhin /Mythologie des Rheins".

## In Tambov

Camille Claus berichtet ausführlich über die Zeit in diesem Gefangenenlager mit seinen unterirdischen Schlafbaracken ohne Luft und Licht. Als Künstler wird er in die Baracke der Intellektuellen eingewiesen, was ihm die schwere körperliche Arbeit in Wäldern und Sümpfen erspart. Die Intellektuellenbaracke war für kulturelle Vorzeige-Veranstaltungen bei Inspektionsbesuchen des Roten Kreuzes verantwortlich. Als Camille Claus für eine vom Lagerkommandanten bestellte Ausstellung die ausgemergelten Körper und erloschenen Gesichter seiner Mitgefangenen zeichnet, wird er als "Faschist und Judeoreaktionär" beschimpft. Doch sein Vorschlag eines überlebensgroßen Bilds mit heldischem Sämann in idyllischer Landschaft findet Beifall. Aus Brettern zimmert er eine Staffelei, die er mit einem ergatterten Leintuch bespannt. Aus Ruß und Kreide bereitet er schwarze und weiße Farbe, findet in der Lagerapotheke rotes Mercurochrom, blaues Methylen und einige gelbe Tabletten. Der junge Maler ist so in seine Malerei vertieft, dass er den Septemberappell für den alphabetisch organisierten Heimtransport verpasst und als einer der Letzten das Lager verlässt: "*Während der sechs Wochen Zugfahrt saß ich in einer Ecke des Waggons, kaute an meiner Tagesration, die aus einem Stück trockenem Brot, einem Löffel Öl und einem Löffel Zucker bestand, und kritzelte Gedichtfetzen auf die Hinterseite einiger Fotos.*"

Der Zug kommt am 3. Dezember 1945 im Morgengrauen im Straßburger Bahnhof an. Camille scheut die wartende Menschenmenge und geht durch die leeren Straßen in die elterliche Wohnung. Dort findet ihn seine Familie, die ihn vergebens auf dem Bahnhof gesucht hatte: "*Das war ein seltsames Wiedersehen. Sie erkannten mich beinahe nicht mit meinem rasierten Schädel, dem spitzigen Gesicht und dem Schnurr-*

*bart. Ich wog noch 49 Kilogramm. Ich hüllte mich in Schweigen und schenkte der anwesenden jungen Frau, die doch meine Ehefrau war, kaum einen Blick. Wir hatten im Juni 1943 während eines dreitägigen Urlaubs geheiratet und uns seither nicht mehr gesehen. In dieser Nacht schlief ich allein. Auf dem Fußboden. Ein weiches, warmes Bett war mir unerträglich"...*

## Malen

Künstlerische und existenzielle Schwierigkeiten prägten die Nachkriegsjahre, in denen er zwischen Straßburg und Paris hin- und herpendelte und nach einer expressionistischen und einer abstrakten Phase zu seinem ureigenen Stil fand. Von 1965 bis 1985 lehrte er als Professor an der Straßburger Kunstakademie, die den Studenten Camille Claus in der Nazizeit vor die Türe gesetzt hatte.

Der Camille Claus eigene, unnachahmliche Stil bewegt sich "zwischen Figuration und lyrisch-stilisierter Geometrie". Seine Bilder atmen Stille und die Sehnsucht nach Harmonie. Sie gehören gleichermaßen in die Welt der Wirklichkeit und die des Imaginären. Die anscheinende Naivität geht Hand in Hand mit dem Symbolhaften. Stift und Pinsel begnügen sich bewusst mit dem Einfachsten und dem Wesentlichen. "Camille Claus ist schwer einzuordnen", bemerkt der ehemalige Leiter der elsässischen Museen, Fabrice Herrgott. "Unter einer anscheinenden Leichtigkeit offenbart sich eine strenge Vision der Welt, zugleich grausam und barmherzig."

Camille Claus sagte über das Malen: "*La peinture est pour moi un mystère. Je ne sais pas d'où elle vient, d'où montent ces images. Mais ces images, elles sont là puisque je les traduis en formes et en couleurs. Elles viennent de quelque part.*" (Die Malerei ist für mich ein unergründliches Geheimnis, ein Mysterium. Ich kenne den Ursprung der auftauchenden Bilder nicht. Doch diese Bilder sind präsent, weil ich sie in Formen und Farben umsetze. Sie kommen von irgendwo her.) "*Je n'invente rien / je me laisse créer / par le jour qui vient*", bekannte er in einem Haiku, das sein Freund Adrien Finck ins Elsässische übertrug: " I erfind nit / i loss mi erschàffa / vom Tag wu kunnt."

## Schreiben

Neben dem Maler steht der Poet. Camille Claus illustriert nicht nur in kongenialer Weise die in den drei elsässischen Ausdrucksweisen verfassten Gedichtbände seiner Dichterkollegen. Er ist nicht nur der "Hausillustrator" der von Auguste Wackenheim gegründeten *Revue Alsacienne de Litterature*. Er hat sich den Ausspruch Plutarchs zu eigen gemacht: "*La poésie est une peinture parlante, la peinture est une poésie muette.*" Und so wechselt er von der einen zur andern, fühlt sich ebenso in der Malerei wie im Schreiben zuhause: "*Le labyrinthe artificiel / ne crains / tant que ta main détient / un peu de coeur un peu de ciel.*" (Das künstliche Labyrinth fürcht'es nicht, solange deine Hand ein wenig Herz, ein wenig Himmel hält)

**Le pilier des anges.**

## "Une Mythologie Alsacienne/ Eine elsässische Mythologie"

Im Jahr 1972 erschien in Strasbourg "*Une Mythologie Alsacienne*". "Ich schwöre", schreibt er im Vorwort, "dass ich nichts erfinde und durch den Text und die dazugehörigen Bilder nur das sichtbar mache, was ich in den Archiven des Herzens finde. All das ist geschehen und kommt immer noch vor. Jeder empfindsame Elsässer kann das bezeugen."

Ein gutes Drittel der elsässischen Mythologie ist den Straßen, Plätzen und Kirchen der Stadt Straßburg vorbehalten. Das Münster hat den Künstler mehrmals inspiriert. So erzählt er in Schrift und in Bild, wie im Jahr 1970 das Münster mit Lichtern und Tönen überschüttet wurde, um ihm alle seine Geheimnisse zu entlocken. Der Sandstein und seine Skulpturen erblassten und wurden von Schatten und überlauten Stimmen gequält. "Erst spät in der Nacht stellte sich die Stille wieder ein. Und da sah man einen Mann über dem Münster schweben. Der trug eine angezündete Kerze in der Hand und sammelte am Himmel all die entflohenen Geheimnisse, um sie hinter dem Rücken unzugänglicher Statuen zu verstecken."

Eines Tages stellte man erschreckt fest, dass alle Engel den Engelspfeiler verlassen hatten, ohne den Tag des Jüngsten Gerichts abzuwarten. "Lange blieben die Sockel leer, bis anstelle von Engeln andere Personen ihren Platz einnahmen. Da hatte ein Zeitungsleser endlich ein ruhiges Plätzchen gefunden, während sich nebenan eine wohlgestaltete Schöne im Spiegel betrachtete. Ein Sockelstockwerk höher umschlang sich auf engem Platz ein verliebtes Paar. Neben ihnen warf ein Angler ungerührt seine Angel aus. Weiter oben schlug ein kleiner Junge in weitem Bogen sein Wasser ab. Und da war auch ein Dichter. Der ersann neue Verse, die die Welt besser machen sollten..."

Auch im Norden und im Süden des Claus'schen Elsass erheben sich Menschen in die Lüfte und betrachten die Welt von oben. Liebespaare ruhen in Wolkenbetten und schweben entrückt über die elsässische Landschaft.

## "La Mythologie du Rhin / Mythologie des Rheins"

"*Der Rhein ist das Rückgrat Europas. Der Rhein ist ein legendärer, mächtiger Gott, und Camille Claus ist sein Prophet*", bemerkt der Pariser Galerist Raymond Creuze in dem 1989 erschienenen Camille-Claus-Katalog. Die im Mai 1986 veröffentlichten 38 Zeichnungen der "Mythologie des Rheins" kommen 2002 in einer deutsch-französischen Ausgabe neu heraus. Es handelt sich hier – wie Adrien Finck im Vorwort bemerkt – um eine persönliche Mythologie des Künstlers, der Figuren der Antike, der Bibel und des Orients in die Landschaften des Rheins versetzt. Da sind Adam und Eva, die Arche Noah und Brants Narrenschiff nebst Sokrates und Franz von Assisi. Eine Kentaurin umarmt verliebt den jungen Rhein. Jakob kämpft mit dem Engel, und Moses wird bei Straßburg in einen toten Rheinarm getrieben. Aphrodite träumt unter einem Baum in Säckingen, während Leda bei Vallendar, in der Nähe von Koblenz, den Schwan erwartet...

Am 3. Juli 2005 schied Camille Claus auf eigenen Entschluss aus dem Leben. Am Ende seiner "Mythologie des Rheins" heißt es: "*Der Tod ist nur die andere Seite des Lebens, das weder hier noch anderswo aufhört. In Jakobs Traum steigen die Engel hinauf und hinab. Und wenn der Mensch auch erträumt wäre?*" ◗ **EMMA GUNTZ**

# Heide JAHNKE

## *"Die Sahne bebt, der Löffel zuckt"*

*"Sag mir, wie und was du isst und ich sage Dir, wie oder wer Du bist", heißt es in einer sprichwörtlichen Redensart. Für Feinschmecker geht es beim Essen und Trinken nicht um die bloße Nahrungsaufnahme. Essen und Trinken halten nicht nur den Leib, sondern auch die Seele zusammen. Und die Seele nährt sich "nicht vom Brot allein", sondern auch von den Schönheiten und dem Genuss, den die von der Seele animierten Sinnesorgane dem Menschen verschaffen.*

*In ihrem Ende 2016 im Gutacher Drey-Verlag herausgekommenen, schwelgerisch ausgestatteten Gedichtband "Die Sahne bebt, der Löffel zuckt" zieht Heide Jahnke alle Register, um gleichgültige Esser, die ihre Mahlzeiten unbeteiligt herunterschlingen, zum Feinschmeckertum zu erziehen. Auch der alltäglichsten, einfachsten Speise gewinnt die Autorin sinnliche Höhepunkte des Schmeckens, Fühlens und Genießens ab. Zuerst ruft sie die Augen dazu auf, Farbe und Form zu würdigen. Dann wird die Nase zum Schnuppern und Einatmen der jeweiligen Duftvariante animiert. Die Lippen treten auf den Plan, um den Bissen zu umschmeicheln, bevor die Zähne das Schmelzende oder Knusprige erkunden. Jetzt ist die Reihe an Zunge und Gaumen. Erst wenn sich alle Geschmacksvarianten zu einem Höhepunkt vereinigt haben, wird der Bissen hinuntergeschluckt, um einem weiteren Platz zu machen.*

*Da es - im allgemeinen - zu zweit immer besser schmeckt und sich besser lebt, wendet sich die Autorin oft an ein Gegenüber, eine Art von Alter Ego, mit dem sie den Genuss des Schwelgens, Schmeckens, Fühlens, Genießens in allen Variationen, lebensklug-skeptisch oder charmant eindeutig-zweideutig durchspielt. Sprachlich bewegt sie sich auf hohem Kothurn mit einem überaus gepflegten Wortschatz und einer kunstvollen Vielfalt von Gedichtformen. Erhöht wird der Lesegenuss durch die originellen, appetitanregenden, "atmosphärischen" Begleitfotos, in die sich der Text genüsslich schmiegt.*

*Heide Jahnke lebt "als Familienfrau, hinter deren Stirn lebenslänglich die Wörter summten", im Freiburger Raum. "Die Sahne bebt, der Löffel zuckt" ist ihr vierter Gedichtband.*

**EMMA GUNTZ**

### *springerle*

*aus dunklem rohr / still warmer küche. / blühts weiß bestäubt / blähn herzen sich und segel / schwellen empor aus wohlgerüchen / die zähne sinken kinderfromm und innig / knisternd in kleine kissen ofenwarm / am gaumen klebt so süß / ein spitzes korn / anis*

aus : Heide Jahnke, "*Der Löffel zuckt, die Sahne bebt*", Drey-Verlag, Gutach, 2016


## M'R BRÜCHE EJCH

- Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionale,
- Pour **soutenir l'enseignement** bilingue français-allemand,
- Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
- Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

**JE SOUTIENS L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT**

- ❑ j'**adhère** à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
- ❑ je m'**abonne** à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 18 euros - Hors France : 21 €)
- ❑ je **fais un don** (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- ❑ je **participe à l'activité** de l'association (précisez vos disponibilités).

Crédit Mutuel Cronenbourg **IBAN** FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ▪ **BIC** CMCIFR2A
Volksbank Bühl eG Deutschland **IBAN :** DE39662914000005134714 ▪ **BIC :** GENODE61BHL

(*n'oubliez pas d'indiquer votre nom et l'objet de votre virement*)

# Entre deux patries

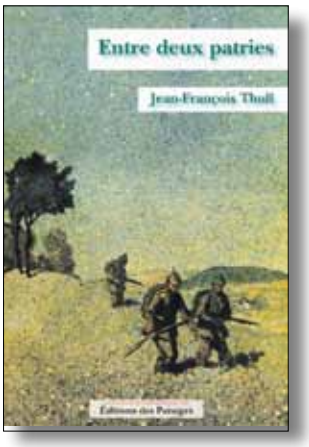


*Un roman historique rédigé sous la forme d'un journal, décrivant le sort d'une génération d'Alsaciens-Lorrains d'origine lorraine ou allemande brisée par un destin contraire à leurs aspirations...*

Né en 1977 à Metz, historien de formation, auteur de plusieurs articles dans des revues d'histoire, Jean-François Thull consacre ses travaux à l'histoire contemporaine de l'Europe et de sa petite patrie lorraine. Il nous livre ses intentions dans la rédaction de cet ouvrage : Pourquoi « *Entre deux patries* » ?

« *Ce llivre est le fruit d'une double volonté : rendre hommage, un siècle après, à ces « oubliés de la Grande Guerre » (selon les justes termes d'Annette Becker) que furent les soldats alsaciens-lorrains engagés sous l'uniforme* feldgrau *en 1914-1918 et tenter d'approcher au plus près, en recourant à la fiction, ce qui aurait pu être le destin de l'un d'entre eux. Il est aussi la conséquence d'un constat : le statut singulier du* Reichsland Elsass-Lothringen *et le sort de ses ressortissants pendant la Grande Guerre ont longtemps été perçus exclusivement avec les œillères d'une historiographie jacobine qui n'a cessé de présenter une lecture biaisée et partisane de cette période.*

*Or, peut-on nier qu'un demi-siècle de vie partagée par les Alsaciens-Lorrains (Mosellans) a produit ses effets, et notamment une acculturation sur deux générations à laquelle il faut ajouter un sentiment légaliste vis-à-vis des autorités, voire même dans certains cas une réelle fidélité dynastique ? Et malgré les rigueurs de l'état de guerre et la suspension du statut d'autonomie, on observe chez les recrues en provenance du* Reichsland *un sens du devoir qui ne fléchit qu'après l'échec de l'offensive Ludendorff du printemps 1918 et, aussi et surtout, un sentiment de camaraderie qui transcende les nationalités du Reich (Bavarois, Saxons, Wurtembergeois, Rhénans, Prussiens) et fait éprouver à ces soldats la réalité de l'Empire wilhelmien.*

*Mon propos est de retracer le parcours d'un jeune Mosellan originaire du Bitscherland, Martin Leutmann, dont la génération est précipitée dans la guerre et qui, se confiant à ses carnets, voit peu à peu ses aspirations (et en particulier l'accession du Reichsland à un statut d'État fédéré à part entière) dissipées par un conflit qui semble ne pas devoir finir – une impression que l'on retrouve dans bien des journaux de guerre des deux côtés du front- et qui s'achève par l'effondrement du* Reich, *cette « maison commune », et une « orgie tricolore » qui annonce de sombres lendemains pour l'Alsace-Lorraine.*

*Il s'agit donc bien d'un récit bâti sur une trame historique qui présente un point de vue et parle au nom d'un génération qui a été contrainte, après 1918, de faire silence sur ce singulier destin qui ne cadrait pas avec l'image des « provinces perdues » qui, pendant cinquante ans, se seraient refusées à l'« envahisseur ». Une manière d'inviter le lecteur à (re)découvrir cette partie immergée de l'histoire du pays d'entre-deux qui se satisfait mal d'approches binaires tant il est vrai que l'identité duale de l'Alsace-Lorraine oblige à préférer la nuance et la complexité, ce que bien des idéologues déguisés en historiens se sont toujours refusés à faire. D'où la nécessité d'un rééquilibrage auquel ce livre s'attache à apporter sa -modeste- contribution.* »

ENTRE DEUX PATRIES
Jean-François Thull,
Éditions des Paraiges - 126 p - 13 €

## L'ALSACE EST MORTE, VIVE L'ALSACE !

**Pierre Klein**

Du jacobinisme vers l'union dans la diversité.La suppression de la Région Alsace a incité Pierre klein à reprendre la plume pour présenter un certain nombre de thèmes qu'il a déjà traité dans de précédents ouvrages : Cette réforme anti démocratique et irrationnelle trouve ses origines dans le caractère jacobin de l'idéologie française et dans les insuffisances de la démocratie française. Il préconise une rénovation de cette démocratie et propose des solutions pour l'Alsace institutionnelle de demain. Identité, droits linguistiques, dimension culturelle respect de la diversité sont au cœur de cette reflexion. Une nouvelle Alsace est à construire, une Alsace décomplexée, fière de toutes ses composantes et riche de toutes ses capacités, ouverte aussi à 360 degrés. »

*Editions Allewil. Prix : 12 €*

## LES SOULIERS ROUGES

**Marie Frering**

Roman historique qui entraine le lecteur au début du XVIe siècle alsacien pour lui faire découvrir la guerre des paysans et le Bundschuh, les accusations de sorcellerie et les danseurs fous, à travers l'histoire de Gerson, jeune batard, qui, d'abord cordonnier, deviendra élève de Dürer.

L'ouvrage est remarquable par une langue inventive qui mêle des néologismes français à des expressions en langue régionale. Marie Frering, née en 1960 en Alsace, est actrice de théâtre, productrice radiophonique, auteur de films documentaires. Elle vit à Strasbourg. »

*Éditions Lunatiques*
*Prix : 14 €*